



**RICERCA NANT'A STORIA DI E FAMIGLIE CORSE  
CUMITATU DI CUURDINAZIONE DI I CORSI DI FORA**

**Cari cumpatriotti e amichi di a Corsica  
di ritornu nant'a a terra di i vostri antenati**

**Bulletin N° 18**

**Juillet 2011**



**PIETRANERA**  
Salle des FETES  
18,19, 20, 21 juin 2011  
*Organisé par*  
le Comité des Corses de  
l'Extérieur  
et  
l'Association Recherche sur  
l'Histoire des Familles  
Corses

**LA CORSE  
SON HISTOIRE  
SES TRADITIONS**

CONFERENCES  
*avec la participation de*

- Sixte UGOLINI
- Jean Charles ADAMI
- Enrique VIVONI
- Jean-Christophe LICCIA
- Vincent TABARINI
- Jacques FUSINA
- Michel  
VERGE-FRANCESCHI
- Georges RAVIS-GIORDANI
- Claude  
CAZEMAJOU-PIZZINI



Messe Corse  
Visite de Ersa  
Soirée animée par les Frères  
RICOVERI et le groupe I  
MACCHJAGHJOLI

**ENTREE LIBRE**  
Four tout renseignements :  
06 20 02 20 02 - 06 04 39 34 54

(Légende en page 2)

# BULLETIN SPECIAL

**7<sup>ème</sup> Consulte  
des Corses de l'Extérieur**

Les 18, 19, 20 et 21 juin 2011  
Salle des Fêtes de Pietranera

Organisée par le  
**COMITE DE COORDINATION DES  
CORSES DE L'EXTERIEUR**

et  
L'Association  
**RECHERCHE SUR L'HISTOIRE  
DES FAMILLES CORSES**

Sous le Haut Patronage de  
**Jacky PADOVANI**  
*1<sup>er</sup> Vice Président du Conseil Général de  
Haute-Corse et Maire de la Commune de  
San Martino di Lota*



**R.H.F.C.**

Association Généalogique loi 1901 n° W 133001567

Maison de la Corse - 69, rue Sylvabelle - 13006 Marseille - Tél. : 04 91 53 44 97

Membre de la Fédération des Groupements Corses de Marseille et des Bouches-du Rhône

# R.H.F.C. – RECHERCHE SUR L'HISTOIRE DES FAMILLES CORSES

Association Généalogique loi 1901 W 133001567

Maison de la Corse – 69, rue Sylvabelle – 13006 Marseille - Tél. : 04 91 53 44 97

E-mail : rhfc.corsica@gmail.com - Site : [http://perso.orange.fr/association\\_rhfc\\_genealogie/accueil.htm](http://perso.orange.fr/association_rhfc_genealogie/accueil.htm)

## Bulletin numéro 18 – juillet 2011

### Conseil d'Administration 2010-2011 Bureau

Présidente : <b>Christiane PADOVANI</b> ,	chrispado@gmail.com
Vice-président : <b>Jean GRAZI</b> ,	jean.grazi@free.fr
Vice-présidente : <b>Danièle D'ACORSI</b> ,	danielle.dacorsi@wanadoo.fr
Secrétaire : <b>Michèle PENTAGROSSA</b> ,	pentagrossa.michele@neuf.fr
Trésorière : <b>Marie TOMINI</b> ,	tominim@yahoo.fr
Trésorier Adjoint : <b>Pierre DENAMIEL</b> ,	pdenamiel@taj.fr

### Administrateurs

Monsieur VENTURINI Alain <i>Directeur des Archives Dép. Corse du Sud</i>	
Monsieur DEVAUX Dominique <i>Directeur des Archives Dép. Hte Corse</i>	
Monsieur SANTONI Pierre <i>Directeur à la retraite des Archives Départementales de Hte Corse</i>	
Madame BENOIST D'AZY-DERVELOY Béatrix,	beatrxbenoistsdazy@orange.fr
Madame BUTTAFOGHI Anne-Marie,	gebutta@free.fr
Madame CECCONI-TURC Marielle,	marielle.cecconi@wanadoo.fr
Monsieur DELCHIAPPO Louis,	genevieve.delchiappo@wanadoo.fr
Monsieur LOCCI Michel,	imlocci@orange.fr
Mme OTTON-MASSONI Anna-Maria,	amjpmo@hotmail.com
Monsieur RIGAUD-PIETRINI Jean-Louis,	rigaud.pietrini@worldonline.fr
Madame ROCCA Françoise,	francoise.rocca@dbmail.com
Madame SALICETI Huguette,	hugsaliceti@free.fr

**Directeur de publication :** Christiane PADOVANI

**Mise en page du bulletin :** Jean-Claude MOSCA

**Comité de lecture :** Béatrix BENOIST D'AZY DERVELOY, Marielle CECCONI-TURC, Louis DELCHIAPPO, Marie-France LESTOURNELLE, Michel LOCCI, Françoise ROCCA, Huguette SALICETI

**Ont participé à ce bulletin :** Anne-Marie BUTTAFOGHI, Marielle CECCONI, Jacques FUSINA, Jean GRAZI, Elise GRAZI, Christiane PADOVANI, René PADOVANI, Michèle PENTAGROSSA, Georges RAVIS-GIORDANI, Marie TOMINI, Sixte UGOLINI, Michel VERGE-FRANCESCHI.....

**Note de la rédaction :** Tous les articles sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

### COMITE DE COORDINATION DES FEDERATIONS ET ASSOCIATIONS DES CORSES DE L'EXTERIEUR

Maison de la Corse – 69, rue Sylvabelle – 13006 Marseille – Tél : 04 91 13 48 50

E-mail : [corsesdelexterieur@gmail.com](mailto:corsesdelexterieur@gmail.com)

Président Jean GRAZI

Regroupe les amicales et associations de :  
l'Ardèche, Bouches du Rhône, Drôme, Haute-Garonne, Hérault, Rhône, Tarn.



Légende de la couverture :

La photo du haut de l'affiche représente la fresque de la Chapelle Sainte Dévote de Pietranera utilisée en souvenir de Gaston GRAZI qui a largement contribué à sa restauration.

La photo traditionnelle des chasseurs des années 30 avec Marie Jérôme Fanocchi de Silvareccio et François Corteggiani de Corte apparentés à René Padovani qui a réalisé l'affiche.

# ÉDITO

---

*Nous avons voulu faire de ce bulletin semestriel de notre association un numéro spécial consacré à cette 7<sup>e</sup> Consulte, permettant ainsi à tous ceux qui n'ont pu venir, de partager quand même ces moments avec nous, et à ceux qui étaient présents de ne pas les oublier.*

*Les retrouvailles des Corses de l'extérieur,*

*Nous l'espérons tous sans trop y croire!*

*Faire de la rencontre des corses d'ici et d'ailleurs, une succession de moments forts... c'est chose faite... et nous ne sommes pas prêts de les oublier.*

*Cette 7<sup>e</sup> Consulte a permis la rencontre de personnes venant des 4 coins du Continent et d'Amérique latine, ne se connaissant pas ou peu. Des liens se sont créés ou resserrés, entraînant une ambiance d'amitié et de chaleur humaine, qui a régné durant ces 4 journées.*

*Nous avons reçu un accueil exceptionnel de la part de **Jacky PADOVANI** et de son équipe et la résonance de son discours inoubliable où il n'est plus question de « diaspora » mais de « Corses de l'Extérieur » a atteint le cœur de chacun de nous.*

*Beau voyage à la découverte ou la redécouverte du **Cap Corse**, beau voyage au travers des « **Légendines** » ou la découverte du « **Bastia insolite et mystérieuse** », sans oublier bien sûr les différents thèmes de la Consulte, qui nous ont passionnés grâce à la qualité des intervenants, et aussi les moments de détente des plus animés...*

*Tout cela nous allons vous le faire partager au fil des pages de ce bulletin « très spécial ».*

**Christiane PADOVANI**  
Association RHFC

**Jean GRAZI**  
Comité des Corses de l'Extérieur

# SAMEDI 18 JUIN 2011

## 10h30 MESSE EN LANGUE CORSE



*La Consulte s'est ouverte avec une messe en langue corse par le Père **PETROLACCI** et le père de la paroisse, dans l'église rénovée de Sainte Dévôte, animée par les chants polyphoniques de la **CONFRATERNA di a PIEVE DI A SERRA**, qui ont donné une dimension exceptionnelle à cette célébration.*



## 12h00 INAUGURATION DE LA 7<sup>e</sup> CONSULTE

*C'est sur le thème de « **LA CORSE, SON HISTOIRE, SES TRADITIONS** » que*

*s'est ouverte la 7<sup>e</sup> Consulte du Comité des Corses de l'Extérieur présidé par **Jean GRAZI**.*



*Elle était de nouveau co-organisée avec notre Association « **Recherche sur l'Histoire des Familles Corses** » (**R.H.F.C.**) et s'est déroulée à la salle des fêtes de **Pietranera**, sous le haut patronage de **Jacky PADOVANI**, Maire de San Martino di Lota et 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Général.*

*Elle a réunit plus d'une centaine de corses venus de toutes les régions françaises mais aussi d'horizons plus lointains comme Porto Rico, qui compte de nombreux descendants de corses, pour se pencher ensemble sur divers aspects de leur patrimoine commun.*



### **Jean GRAZI**

*« Je suis particulièrement ému de me trouver ici, aujourd'hui, dans ce village de Pietranera où j'ai passé une partie de mon enfance et où j'ai des attaches familiales et amicales très fortes.*

*Je vais demander dans un instant à mon ami **Jacky PADOVANI**, Maire de la commune et 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Général de Haute-Corse, d'inaugurer la 7<sup>e</sup> Consulte du Comité de Coordination des Corses de l'Extérieur.*

*Je lui adresse, en mon nom et au nom de **Christiane PADOVANI**, Présidente de l'association « Recherche sur l'Histoire des Familles Corses », nos sincères et chaleureux remerciements pour son accueil, pour la disponibilité dont il a fait preuve au cours de la préparation de ces journées, et pour son écoute particulièrement attentive des Corses d'Ailleurs.*

*Je remercie également toute l'équipe de la Mairie de Pietranera, et en particulier Marie Hélène PADOVANI-VALENTINI, Conseillère Municipale, Conseillère à la Collectivité Territoriale Corse.*

*Merci à tous les élus qui nous font l'honneur d'être présents à cette manifestation des Corses de l'Extérieur, et qui prouvent ainsi l'intérêt qu'ils portent à notre démarche. Je remercie les Présidents d'Associations (ou leurs représentant) s, qui nous ont rejoints :*

*Nicolas VOGLIMACCI, Toulouse,  
Paul-François MARIANI, Montpellier,  
David MARIANI, Lyon,  
Philippe GUIDICELLI, Salon,  
Joseph SABENA, Drôme-Ardèche,  
René PADOVANI (Aïutu Marseille),  
Evelyne GRAZI (enseignants corses Marseille),  
Sébastien TOMASI anciens du Lycée de Bastia,*

*et tout particulièrement José Luis TOLLINCHE de Porto Rico pour sa fidélité à nos manifestations.*

*Merci à Mme Véronique VALENTINI-CALENDINI, Directrice de l'Office du Tourisme de l'Agglomération Bastiaise, et à son équipe, pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée.*

*Merci à la Confraterna di A Pieve di a Serra, à l'Abbé Petrolacci et au Père qui officie à l'église Ste Dévote pour la dimension exceptionnelle qu'ils ont donné à la messe.*

*Avant de terminer, je voudrais dire que j'ai une pensée toute particulière pour mon frère Gaston qui a tant œuvré pour Pietranera.*

*Enfin, c'est à vous tous que je dirai un grand merci, car votre présence ici me fait chaud au cœur... je revois dans la salle de nombreux amis d'enfance.*

*Nous nous retrouverons tout à l'heure à 14h 30 très précises, autour de notre médiateur bien connu de tous, mon ami Sixte UGOLINI, ancien bâtonnier du barreau de Marseille, Président de l'ANARC de Haute Corse, et de nos éminents conférenciers :*

- Jean-Charles ADAMI,*
- Enrique VIVONI,*
- Jean-Christophe LICCIA,*







## CONFÉRENCES



*Introduction de la Consulte par Sixte UGOLINI, Avocat, ancien Bâtonnier du Barreau de Marseille, Modérateur*

*Nous allons découvrir la 7<sup>ème</sup> Consulte dans surtout ce qui constitue l'essentiel de la réflexion, à savoir les colloques qui sont prévus autour d'un thème, d'un thème vaste, on ne pourra pas tout aborder, qui concerne « la Corse, son histoire, ses traditions »*

*Le programme est vaste. Nous allons nous replonger dans le passé, c'est évident, mais nous n'allons pas nous plonger dans le passé par simple nostalgie, simplement pour le faire revivre et avoir le plaisir*

*de se souvenir de tout ce que nous avons vécu enfants, mais nous allons nous replonger dans le passé pour essayer d'en tirer des leçons, afin de construire l'avenir.*

*Car l'objectif du Comité des Corses de l'Extérieur, depuis l'origine, depuis sa création, c'est de montrer que les Corses de l'Extérieur, même s'ils ont été obligés de quitter leur île, même s'ils ont été obligés de partir, pour des raisons qui leur sont personnelles, n'ont jamais oublié la terre maternelle. Ils ont tous, sans exception, la nostalgie de leur île et ils sont désireux d'aider à construire l'avenir, car pour la Corse l'avenir a toujours été un pari difficile.*

*La Corse a connu des conquêtes, des occupations, des massacres. Il y a eu des changements de régime. Elle a tout connu la Corse, elle a même connu l'indépendance à un moment donné, et l'histoire n'est pas finie et il faut tous les jours bâtir l'avenir.*

*Les Corses qui sont partis ne sont pas indifférents à ce qui se passe dans l'île. Ils veulent être utiles, ils veulent aider, sans donner des leçons évidemment, car le but n'est pas de donner des leçons à quiconque, le but, c'est d'aider, par la réflexion, par des propositions, mais aussi par l'accueil de ceux qui sont obligés de quitter la Corse pour aller vers d'autres destinées.*

*Voilà l'objectif précis de ces consultes que le Comité des Corses de l'Extérieur organise une fois tous les 2, 3 ans.*

*Cette année nous avons pensé qu'il fallait effectivement regarder un peu le passé, faire un retour en arrière. Dans le passé on peut puiser quand même des éléments pour essayer de construire un avenir qui corresponde à notre culture et à nos aspirations.*

*Le passé, ce n'est pas seulement ce qui est arrivé et qu'il faut oublier, c'est ce qui est arrivé et dont on doit tirer des enseignements pour construire l'avenir des générations futures.*

*Sixte UGOLINI  
18 juin 2011*



#### *NOTE DE LA REDACTION*

*Certains conférenciers ont eu l'amabilité de nous faire parvenir le texte de leurs conférences. Pour les autres, nous avons essayé de faire une transcription à partir des films qui ont été réalisés. Malheureusement un incident technique étant intervenu, nous avons « perdu » la causerie fort intéressante de Vincent TABARINI. Qu'il veuille bien nous en excuser. Heureusement notre « script » Michèle PENTAGROSSA avait pris quelques notes...*

*Nous étudions la possibilité de réaliser la duplication en nombre du DVD représentant une grande partie de la manifestation, (montage réalisé par René PADOVANI), afin de l'adresser à ceux qui seraient intéressés. (Durée 4h30)*

## 14h45 - « ORIGINE, HISTOIRE et VIE DES CONFRÉRIES EN CORSE »,

par *Jean-Charles ADAMI*

*Jean-Charles ADAMI, professeur de langue corse et membre de la confrérie a développé ce thème. Le but initial des confréries était de transformer le monde pour le rendre meilleur et recueillir le consensus général. Le 1<sup>er</sup> geste du confrère consiste à se tourner vers la sainteté, à remplir ses engagements envers les autres.*



*A l'origine de ces initiatives se trouve l'ordre mendiant des franciscains, qui dès le XIII<sup>e</sup> siècle a contribué à forger la spiritualité en Corse.*

*Les confréries, bien que marquées par le christianisme, laissent une large place aux laïcs et, leur accès n'étant pas restreint en fonction du rang social, elles comportent une dimension populaire.*

*Les confréries sont fortement attachées au lieu, la paroisse, le village de leur implantation d'où l'appellation « paisano » qui semble la mieux adaptée pour traduire le sentiment d'appartenance de ses membres à leur territoire, leur conscience de vivre communautairement avec les autres, avec les mêmes valeurs et les mêmes choses à partager, ce qui renvoie à l'idée du prochain, à l'importance du don.*

*Les confréries appliquent les principes de la foi, de l'espérance et de la charité, cette dernière y jouant cependant le plus grand rôle.*

*Les confréries constituent-elles une utopie ? Non, car si ce mouvement plusieurs fois centenaire a connu des périodes de mise en sommeil lorsque le besoin de recourir à leurs valeurs ne se fait pas sentir, il renaît chaque fois qu'une communauté est en recherche du bonheur et d'une véritable démocratie dont les principes d'ailleurs règlent la vie de ces confréries : Partage du pouvoir, discussions puis vote des décisions.*

*Ainsi dans les années quatre-vingt-dix qui ont vu les luttes fratricides entre nationalistes, les confréries ont essayé d'apporter des réponses en ce sens.*

*Aujourd'hui, les confréries vivent un renouveau car leur vision du monde contribue à lutter contre celle d'un monde basé sur une forme de matérialisme inacceptable qu'on nous propose.*

**Compte Rendu de Michèle PENTAGROSSA**  
*Chargée de communication RHFC*

.....

**15h 30 – « LES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE PORTO RICO ET LES MAISONS D'AMERICAINS DU CAP CORSE »,**  
*par Enrique VIVONI*

*Les Corses de Porto Rico étaient présents avec José Luis RIVERA TOLLINCHE et Enrique VIVONI, Professeur à l'Université de Porto Rico qui nous a présenté le*



*travail réalisé sur ce thème par ses étudiants dans le cadre d'un accord de coopération de cinq ans passé en 2007 entre son université, celle de Corte, et la ville de Bastia pour un Programme d'Etudes en Corse.*

*La 1<sup>re</sup> année a permis de réaliser une étude sur les causes de l'émigration des Corses à Porto Rico. Sur les 1770 répertoriés, la majorité était composée de Cap Corsins, notamment de **Rogliano** et **Sisco** et aussi de **Bastia**.*

*Les principales destinations sont l'ouest et le centre de Porto Rico où les Corses travaillent d'abord dans les plantations de café en montagne, et dans celles de canne à sucre dans les plaines - dont ils vont contribuer à développer l'exportation maritime en particulier vers les Caraïbes et à moderniser l'industrie en inventant de nouvelles machines, en développant une économie bancaire. Ils vont contribuer au développement*

*de la vie politique en créant des communes, dont plusieurs d'entre eux deviendront maires (SEMIDEI à Salinas et FANTAUZZI à Arroyo...)*

*Leurs enfants qu'ils envoient étudier en Europe, en France, Italie ou États-Unis, ne voudront pas à leur retour vivre dans les plantations et favoriseront le développement des villes sur l'île. Leur réussite leur permettra de s'allier par mariage avec les élites portoricaines et certains donneront leur nom aux principales industries (Sucreries FANTAUZZI).*

*La Corse fait partie intégrante de la vie portoricaine depuis le nom des rues (CALVI, PICCIONI, LUCCHETI, VIVONI, Centre Culturel FRANCESCHI, Mansion NEGRONI...) à celui des plages (CORSICA)*

*À travers ce programme de coopération se sont tissés des liens généalogiques, historiques et architecturaux entre Porto Rico et la Corse. Chaque année depuis 2007, les étudiants ont travaillé successivement sur les communes de FIGARELLA, ROGLIANO et TOMINO, CENTURI, MORSIGLIA, BASTIA, PINO où des maisons, des tombes construites par des membres des familles émigrées ou bien des églises restaurées grâce à leur soutien, ont permis aux étudiants de travailler sur leurs plans architecturaux, leurs photos d'intérieur et d'extérieur et leur histoire. LURI et SISCO sont prévus pour 2012.*

*2013 -14 devraient clore ce cycle par l'exposition des travaux de ces étudiants au musée de Bastia.*

**Compte Rendu de Michèle PENTAGROSSA**  
*Chargée de communication RHFC*



*« Préalablement à notre manifestation, une petite cérémonie a eu lieu à Macinaggio en présence du Maire de Macinaggio qui a ouvert la cérémonie, en parlant du programme d'étude par l'Université de Porto Rico en partenariat avec l'Université de Corte. Il a remercié les propriétaires actuels des Maisons « dites des Américains du Cap Corse », pour leur accueil et leur coopération auprès des étudiants.*

*A rappelé l'immigration de 1700 cap corsins à Porto Rico., ce qui a contribué à resserrer les liens d'amitié, de fraternité et culturels entre les deux îles qui sont unies « en un seul cœur »!*



*Le reste de la Corse accueille beaucoup moins de **Ligures** (50 %) et beaucoup plus de toscans désignés par les corses sous le nom de « **lucchesi** » (30 à 40 %).*

*Ces immigrants exercent le plus souvent les métiers de maçons, tailleurs de pierres, fabricants de chaux, tonneliers, charpentiers de marine, tailleurs, tanneurs, meuniers, fabricants de pâtes, pêcheurs ou sont simplement journaliers. Du XVI<sup>ème</sup> jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les médecins et les pharmaciens en Corse sont tous Italiens. Ensuite, les corses qui ont étudié en Italie en reviennent diplômés et ces professions ne sont plus exercées dans l'île que par des Corses. On rencontre le même phénomène avec les religieux.*

*Sous l'occupation génoise, seuls le gouverneur, sa cour et les sbires attachés à son service étaient Génois. Pour le reste de la soldatesque, il était fait appel à des mercenaires.*

*Parmi ces émigrants, ceux qui souhaitaient prendre une épouse corse, devaient faire la preuve de leur « **stato libero** », c'est-à-dire de leur célibat depuis le départ de leur village jusqu'à la demande, s'appuyant sur des témoignages de compatriotes ayant suivi de près leur parcours et leur vie, ceci afin d'éviter l'état de bigamie.*

*Par la suite, c'est d'**Imperia**, un peu plus au sud que venaient les immigrants, suivis par ceux de la **Riviera de Levante**: La ville de **Camogli** a vu beaucoup de pêcheurs émigrer à Bastia, ainsi que le petit port de **Portofino**. De **Rapallo** est venue la **famille RONCAYOLO**, un peu plus aisée, jardiniers au départ qui est ensuite partie pour le Venezuela. Le port de **Sestri Levante** a fourni à la ville d'**Ile Rousse** un contingent d'immigrants (patronyme **Bregante...**) des familles portant le nom des villages de **Moneglia**, et **Levanto** ont émigré à Bastia, ainsi que des familles de **Lerice** et **Sarzana** sur le **Golfe de la Spezia** ou de l'**arrière pays de Lucca**.*

*Dans le reste de la Corse, on trouve des émigrants Lombards auxquels on doit notamment les clochers de nombreuses églises corses.*

*On trouve aussi à Bastia et en Balagne des **EMMANUELLI** et des **AUBERTI** qui sont originaires de la ville de **Barcelonnette** du temps où elle était rattachée au Duché de Savoie.*

**Compte Rendu Michèle PENTAGROSSA**  
Chargée de communication RHFC



## 17h00 - « LES TRADITIONS CORSES À TRAVERS LES PROVERBES »,

par Sixte UGOLINI



Nous allons donc puiser au plus profond de notre histoire car **les proverbes renferment toute la richesse du passé et toute l'expérience des anciens.**

De tout temps, les hommes ont utilisé des proverbes pour exprimer leurs craintes et leurs aspirations. Il en est donc qui ont trait à l'histoire et à la tradition.

Sur la tradition , beaucoup de choses ont été dites. Vous allez maintenant en entendre d'inédites.

**La tradition, cela a été dit, c'est d'abord une croyance, mais c'est aussi une pratique** qui vient du passé, parfois le plus obscur, et que l'on se transmet.

Tout le problème, pour moi, subsiste dans cette seule question :

### **POURQUOI ? A QUOI SERT UNE TRADITION ?**

S'il s'agit uniquement de la connaissance du passé, la tradition ne présente pas un grand intérêt. Si on porte un jugement de valeur et si on désire la transmettre parce qu'on la trouve bonne, c'est généralement sous entendu, alors il ne faut pas manquer d'exercer son esprit critique. Car il se peut qu'elle ne soit bonne que pour ceux qui veulent en profiter ou conserver leurs privilèges.

Il se peut que certains, les faibles de jugement, ne l'invoquent que pour se rassurer sur leur propre destinée, ceux qui, en manque d'imagination, ont peur de l'avenir. On les appelle « les traditionnalistes ».

Face à l'invocation d'une tradition, il faut donc rester vigilant. « Ci vole a tene l'occhju muvrinu » - *(Il faut donc garder l'œil du mouflon)*. Car ceux que l'on nomme les « traditionnalistes » sont ceux qui sont les plus rétifs à la

transformation de la Société. Ils craignent la marche du temps qui remet en cause leurs croyances, mais aussi, le plus souvent, leurs intérêts.

Il se peut aussi que les traditions servent à masquer des objectifs inavouables et à justifier les entreprises les plus barbares. Ainsi le fascisme Mussolinien s'appuyait sur les vertus et les traditions ancestrales. Mussolini, il Duce, prétendait vouloir redonner aux Italiens la fierté romaine perdue. Pour faire accepter ses entreprises criminelles, il puisait dans les glorieuses traditions passées. Le salut fasciste, signe de ralliement obligatoire, était directement calqué sur le salut aux empereurs romains : « Ave Cesar ». Désormais, compte tenu de l'expérience de ce passé détestable, nous savons comment tous les fascismes s'y prennent pour lier les hommes : par la force et par la tradition.

D'autres, moins extrémistes, invoquent les traditions au nom de l'héritage. Mais lorsqu'on imagine l'héritage, c'est toujours en fonction du sens que l'on donne à la tradition.. Ce qui faisait dire au grand philosophe Gaston BACHELARD qu'il y a du tremblé dans toute tradition. En termes clairs, cela veut dire que l'on s'arrange, on s'accommode. En Corse, on dirait « per strada, s'acconcianu ancu e some » - (*en chemin, s'arrangent même les charges*).

En tous cas, **la tradition a servi, de tous temps, aux hommes puissants et avides** pour asservir d'autres hommes. LABOETIE, l'ami de MONTAIGNE, disait que la première raison de la servitude volontaire, c'est la tradition. Et il ajoutait, pour que chacun ait sa part de responsabilité : « *Les assujettis ont le cœur bas et mol* ».

C'est pourquoi, **il ne faut jamais s'arc-bouter sur les traditions et les coutumes**, car il y en a de bonnes, rares, à conserver, et de mauvaises, nombreuses, à rejeter. Aussi je proclame que l'ento aux traditions est le seul gage du progrès. Les traditions occupent, à mes yeux, les horizons à venir. Il faut donc que les vieilles habitudes persistantes et parfois glorifiées, laissent place aux nécessités nouvelles. C'est la chose la plus difficile à réaliser, car, comme l'écrivait VOLTAIRE dans ses lettres philosophiques « *rien n'est si rare qu'un esprit qui marche dans une route nouvelle* ».

Car **les traditions ont la vie dure**. Passées en forme de proverbes, elles concrétisent et valorisent la vie passée et entretiennent la mémoire d'un passé qui tarde aussi à faire place aux espérances d'avenir. Et comme les proverbes sont réputés « ghjusti e santi » - justes et saints-, la vérité qu'ils veulent exprimer reste plus profondément ancrée dans la mémoire.

Pour la mémoire, nous allons donc évoquer quelques-unes de nos traditions corse à travers les proverbes.

### **La première et la plus belle de nos traditions, c'est le sens de l'hospitalité et de l'entraide.**

Jadis, à la table familiale, on mettait à chaque repas une assiette en plus pour l'éventuel étranger de passage. Cette pratique est depuis longtemps jetée aux oubliettes, mais il en reste des traces. Ainsi, ma tante, la sœur de mon père qui était une femme aux ressources modestes, lorsqu'elle cuisinait le dimanche, faisait des mets en abondance qu'on ne pouvait jamais finir. Quand je lui demandais « pourquoi cuisinez-vous autant ? », elle répondait « un si se mai, po ghjunghje qualichisia ! » - (*on ne sait jamais, quelqu'un peut arriver*) - ... et pourtant, il n'arrivait jamais personne à l'improviste, ce devait être l'effet du proverbe suivant : « chi va a e nozze senza esse invitatu, merita d'esse bastunati » - (*celui qui se rend aux noces sans être invité, mérite des coups de bâtons*) - (*Mais si quelqu'un arrivait, il était le bienvenu*).

Pourtant quelques dictons de villages stigmatisent ceux qui refusaient l'hospitalité, ce qui prouve que le sens de l'hospitalité était largement partagé.

Le plus célèbre :

« Calcatoghju, calcatoghju Pour cena e micca allighju » - (*Calcatoggio, peu de nourriture et pas d'hébergement*)

- « In Cirnaca, corciu a chi ci sbarca » - (*Dans la Cinarca, malheureux celui qui arrive, il n'est pas le bienvenu*)

- « In Piana, un ci fa caravana » - (*A Piana, ne traîne pas trop, on pourrait te détrousser*)

- « Boccognà, sottu foca » (*Après le col de Vizzavona, on vous attend à Bocognano*).

On peut aussi rappeler ces réparties célèbres attribuées aux habitants de divers villages comme Zevaco, Penta di Casinca :

Avete fattu cena o amico ! No- Allora he ora d'anda a falla

He fatta issa cullazio ! Si l'averiste fatta cun noi s'ell'un fussi cusi !

Pourtant, le sens de l'hospitalité est bien ancré dans la mentalité corse. On dit « I vicini so cucini » - (*les voisins sont des cousins*). Nous n'avons pas attendu la fête des voisins le dernier vendredi de mai pour nous rapprocher de nos voisins.

Car on disait aussi « Vicinanza, fratellenza » - (*voisinage, fraternité*).

Un autre proverbe va dans le même sens :

« Cun pane casgiu e vinu poi invita u to vicinu » - (*avec du pain, du fromage et du vin, tu peux inviter ton voisin*).

Un autre proverbe célébrant la convivialité annonce qu'un invité en amène un autre « Un inviatu ne porta un altru ».

Pourtant d'autres proverbes révèlent un esprit moins convivial :

« chi nun pienghje, mancu tetta ! » - (*celui qui ne pleure pas n'a pas la tétée*).

Dans le même sens, on dit : « u techju un credo u famitu » - (*celui qui est repus ne croit pas celui qui a faim*).

Un proverbe va plus loin et confine même à l'égoïsme :

« Asciugati a bocca Chi a te un ti ne tocca ! » - (*essuies-toi la bouche car tu n'auras rien*) - (*on croirait un proverbe suisse*).

**QUANT A L'ENTRAIDE**, dont on sait qu'elle a joué un rôle déterminant dans la vie des villages, notamment par la tradition de l'operata, elle est peu évoquée dans les proverbes.

J'en ai trois, un seul positif :

« Una manu lava l'altra cu e duee si lava la faccia » - (*une main lave l'autre, avec les deux on se lave le village*), ce qui veut dire qu'un bienfait n'est jamais perdu et quand on s'entraide, en utilisant les deux mains, on peut faire bien des choses, comme se laver le visage.

Les autres **proverbes pointent les dangers et dénoncent l'imposture** :

« chi s'imbarazza di l'affari d'altrui Di tre malani li ne tocca dui E si e cose un vanu bè Di dui, li ne tocca trè » - (*Celui qui s'occupe des affaires d'autrui, sur trois malheurs, il en hérite deux et si les choses ne vont pas bien, de deux il en récolte trois*).

Aussi, voici un bon **conseil de prudence** :

« Teniti cu i toi E cun l'altri se tu voli » - (*Reste avec les tiens et avec les autres si tu le veux*).

Qui se transforme en **conseil d'égoïsme** :

« Fa be a i toi E à l'altri se tu poi » - (*Fais du bien aux tiens et aux autres seulement si tu peux*).

Cela débouche sur la détestable tradition d'individualisme étroit opposé à l'esprit de dévouement :

« chi serve u cuminu un serve a nisunu » - (*celui qui sert la communauté ne sert personne*).

Est-ce le défaut de reconnaissance du service rendu qui a dicté ce proverbe ?

C'est probable car d'autres vont dans le même sens.

« Corciu a chi casca e chi dumanda aiutu ! » - (*Malheur à celui qui tombe et demande de l'aide*).

On dit aussi au sens figuré :

« A arburu cadutu, acetta acetta ! » - (*A l'arbre tombé, des coups de hâche*) - (en clair, malheur aux vaincus).

Mais aussi **malheur à celui qui ne possède rien** :

« senza porcu ne ortu Tuttu l'annu a collu tortu » - (*Celui qui n'a ni cochon ni potager va toute l'année le cou tordu*) - (donc pas besoin d'attendre l'aide de quiconque),

« U puvarellu un ha mai agiu A quanda manca pane, a quanda manca casgiu » - (*le pauvre n'a jamais d'aises - ou il manque de pain ou il manque de fromage*).

Dans le même esprit, le proverbe dit :

« A chi ne ha, ne manghja A ch'un ne ha, si lagna » - (*celui qui a de quoi manger, celui qui n'a rien se plaint*), mais il dit aussi « a chi ne vole si ne stanti » - (*celui qui en veut, qu'il le gagne*).

Certains ajoutent « disse u prete d'Antisanti » - (*comme disait le prêtre d'Antisanti*) (pour quelqu'un qui vit aux crochets de la collectivité, c'est délicieux).

**Enfin un proverbe imagé :**

« devari e pene di corpu A chi l'ha, i si tene » - (*Argent et mal au ventre, celui qui les a les garde pour soi*).

**Cet égoïsme se transformait en mépris souverain lorsque l'autre était un étranger :**

« e dopu a tanti quai Un lucchese un manca mai » - (*Et après tant d'ennuis Arrive toujours un lucquois*).

Le lucquois était le bouc émissaire, l'étranger responsable de tous les maux. Les mêmes qui ont toujours les mêmes réactions, ont aujourd'hui remplacé le lucquois par d'autres étrangers. Et triste constatation, les mêmes, ce sont parfois les descendants des lucquois.

Il est une autre tradition que l'on dit millénaire mais qui aujourd'hui encore pourrit la vie des Corses et ternit leur réputation, c'est l'usage de la violence et de la vengeance :

## A VENDETTA

Un proverbe dit « quellu chi caccia a Catana e un si ne ghjova vale porcu » - (*celui qui sort le pistolet et ne s'en sert pas, ne vaut pas grand-chose*).

**Ce proverbe est un véritable appel au crime.** Le pistolet est appelé « a catana » car c'est un certain « Catani » qui le fabriquait.

J'espère que vous savez faire la différence entre le pistolet et le revolver ? Le revolver a un barillet, le pistolet se charge par la crosse.

Un proverbe dit « e megghiu a dà che a prumette » et cela se traduit non pas par « *il vaut mieux donner que promettre* », mais par « *il vaut mieux frapper que menacer* ». En quelque sorte, il faut tirer le premier.

La vendetta intervient généralement à partir d'un point d'honneur mal placé ! le moindre litige, la moindre contrariété entraîne la colère qui engendre la violence :

« omu collerosu, omu periculosu » - (*Homme coléreux, homme dangereux*).

**La colère est aussi mauvaise conseillère :**

« collera cun collera, un facenu mai accordu » - (*Colère contre colère ne font jamais d'accord*).

Mais la nuit porte conseil :

« a collera di a sera, lasciala per a matina » - (*La colère du soir, laisse-là pour le matin*).

Il faut donc toujours agir avec prudence, car :

« a lingua un'ha osse ma face truncà l'osse » - (*La langue n'a pas d'os mais fait briser les os*).

Aussi, un bon conseil :

« chi sumena spine un vaga scalzu » - (*Que celui qui sème des épines, n'aille pas pieds nus*).

Un autre proverbe le confirme :

« chi sumena ventu raccoglie e a timpesta » - (*qui sème le vent, récolte la tempête*).

**Et la tempête, c'est l'ouverture de la vendetta.** En Corse, on prévient, on ne prend jamais personne en traître : « Guardati chi e mi guardu » - (*garden-toi, je me garde*).

Mais la loyauté s'arrête là. Ensuite, **c'est la guerre et tout est permis :**

« in tempu di guerra Bugie quanté terra » - (*en temps de guerre, autant de mensonges qu'il y a de terre*).

**C'est alors l'horreur infinie :**

« u sangue chiama u sangue » - (*le sang appelle le sang*).

Car le proverbe dit : « l'acqua corre e u sangue ghjaccia » - (*l'eau court et le sang se fige*).

Il n'y a donc pas de pardon s'il n'y a pas d'excuses :

« accidenti a chi un trova scuza » - (*malheur à qui n'a pas d'excuses*).

**Cet usage millénaire de la violence et qui trouve des échos et même des justifications de nos jours où chacun peut s'exprimer et défendre ses idées**

**sans crainte, se développe toujours dans la tradition Du SILENCE .**

**Certains disent « l'omerta » :**

« in bocca chjosa, un c'entre mosche » - (*dans la bouche fermée, les mouches n'entrent pas*).

D'autres disent mieux :

« acqua in bocca » - (*l'eau dans la bouche empêche de parler*).

Mais même si on parle, mieux vaut ne jamais avouer :

« chi palesa, s'impicca ! » - (*celui qui avoue se pend*).

Quelques uns vont l'apprendre à leurs dépens !

**Une tradition dont la Corse s'honore mais qui désormais devient de plus en plus rare, c'est L'HONNETETE.**

On se lamente en disant « un c'he piu un palmu di nettu ! » - (*il n'y a même plus un empan de propre*).

Le vol a été de tous temps contraire à notre culture villageoise, il est devenu aujourd'hui un titre de gloire. Voici 2 anecdotes tirées de mon expérience professionnelle :

- le père qui dit à son voyou de fils : « tu ne voles pas au moins »

- l'assassin qui ne rougit pas de la prison : « je n'ai volé personne quand même ! »

Le Président d'Assises qui interroge le jeune casseur pour savoir comment il sera perçu au village : « je n'ai tué personne quand même ! »

Les valeurs se sont inversées, le vol n'est plus la marque du déshonneur comme cela l'est resté dans nos dictons de villages :

« Palneca Palneca A chi fura e a chi nega » - (*Palneca les uns volent, les autres nient*).

On dit la même chose du village d'Osani

« Osani cume Palneca L'unu fura e l'almtru nega » - (*Osani comme Palneca, l'un vole l'autre nie*).

Les gens de Curzu sont réputés comme étant des voleurs :

« chi di curzu he nativu Per l'agguantà he fattivu » - (*celui qui est né à Curzu est habile pour dérober*).

Tous les villages censés écorner les bœufs sont réputés pour être des voleurs. Ils volaient les bœufs et leur enlevaient les cornes pour que le propriétaire ne les reconnaisse pas.

Mais voici des proverbes qui contredisent cette réputation d'honnêteté !

« Fa debiti e un ti lascia Peri Chi venera a morte e paghera cusi ! » - (*fais des dettes et ne te laisse pas périr. La mort viendra qui paiera à ta place*).

Voilà une moralité bien douteuse !

Un proverbe affirme que la morale commence par la peur du gendarme :  
« Induve nisunu difende, ogni manu cerca a piglia » - (*Là où personne ne défend, chaque main cherche à prendre*).

En effet : « A cumudità face u ladrone » - (*C'est l'occasion qui fait le larron*).

Mais quand on vole, il faut agir avec prudence :

« Chi tossa, un vaga a arruba ! » - (*Que celui qui tousse n'aille pas voler*).

Pour voler il faut marcher sur ses pieds de velours et faire le moins de bruit possible.

Voici donc un bon conseil !

Un autre conseil recommande de ne jamais prêter au risque de tout perdre :

« Chi presta, ci resta » - (*Celui qui prête reste pris*).

**Mais il y a quand même une morale :**

« Chi arruba un ladronu, a cent'anni di perdonu » - (*Celui qui vole un voleur est pardonné pour cent ans*).

## AMITIE

**En Corse, il est de tradition d'entretenir les liens d'amitié.** Cela fait partie de notre culture basée sur la solidarité du clan.

Si certains proverbes glorifient le sens de l'amitié, d'autres en précisent les dangers et les embûches :

« Vale piu amicizia che parentia » - (*L'Amitié vaut plus que la parenté*),

« Induve nun c'he l'amicu, c'he un nimicu » - (*Là où il n'y a pas l'ami, il y a l'ennemi*),

« Cu un ficu, ti faci un amicu » - (*Avec une figue tu te fais un ami*).

Une seule bonne manière suffit à nouer des liens d'amitié, mais **l'amitié se mesure à l'affection :**

« Dimi quanté tu mi teni e micca quanté tu mi veni » - (*Dis-moi combien tu tiens à moi, et non combien nous sommes parents*).

**L'AMITIE est exclusive :**

« Amicu cun tutti, caru cun nisunu » - (*Ami avec tous n'est cher avec personne*).

**L'AMITIE n'admet pas de réserves :**

« Teni l'amicu toiu cu udifettu soi » - (*Aime ton ami avec ses défauts*).

Mais **L'AMITIE est fragile.** Elle tient à peu de choses :

« Manghjatu u ficu, persu l'amicu » - (*Quand on a mangé la figue, on a perdu l'ami*).

Il faut donc **entretenir l'AMITIE** par des présents :

« Perchi l'amicizia si mentenga, che un spurtellu passi e l'altru vengha ! » -

*(Pour que l'amitié se maintienne, il faut qu'un panier passe et l'autre vienne).*

Mais il faut aussi beaucoup de chaleur :

« Amicizia e macarroni, s'ell'un so caldi un so boni » - *(L'Amitié et les Macaronis, s'ils ne sont pas chauds, ils ne sont pas bons).*

Mais l'AMITIE n'empêche pas la méfiance, au contraire :

« Patti chjari, amichi cari » - *(Accords clairs, amis chers).*

Ainsi, pas de sujets de discordes.

On dit aussi :

« Cu u to piu caru, vivi piu chjaru » - *(Avec celui qui t'est le plus cher, vis dans la plus grande clarté).*

Enfin un dernier proverbe sur l'AMITIE, totalement immoral :

« Cun denari e amicizia, si torce u nasu a a ghjustizia » - *(Avec de l'argent et des amis, on torde le nez à la justice).*

**Et pour terminer notre propos, nous évoquerons ce qui n'est pas à proprement parlé une tradition, mais qui est une façon de vivre qui a profondément marqué notre société corse traditionnelle : je veux parler de la TRADITION ORALE.**

Pendant longtemps le corse ne fut pas écrit. Quand on devait écrire, on employait le latin si on était savant, ou le toscan quand on était instruit. Les autres se contentaient de la parole donnée, source de conflits.

La tradition orale avait des avantages par rapport à l'écrit qui fige les choses. Le langage oral, à l'inverse, permet toutes les évolutions et toutes les fantaisies. Mais l'écrit permet de mieux conserver la mémoire – c'est pourquoi il prend le pas sur la parole. D'ailleurs les gens ne savent plus parler, ni en Corse, ni en Français. Aussi, lorsque l'on parle il faut bien choisir ses mots car rien n'est plus dangereux que la parole lorsqu'elle est spontanée. Nos politiques, souvent piégés par les caméras en savent quelque chose.

Alors, avant de parler, il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche, comme dit le proverbe corse :

« Parola lampata e peta tirata, un so ponu piu ripiglia » - *(Pierre lancée et pêt laché, on ne peut plus les rattraper).*

Au risque de l'erreur et de la critique de nos traditionalistes pointilleux, ce que j'ai dit est dit.

Sixte UGOLINI

18 juin 2011

*(Pour en savoir plus sur les proverbes et dictons corses, voir le livre écrit par Sixte*



*Après cette première journée bien remplie, un repas a réuni plus de 80 participants au Restaurant l'HELIOS de l'Hôtel THALASSA de Pietranera.*



*La soirée s'est terminée dans la salle des fêtes de Pietranera, dans une ambiance festive et toujours sous le signe de la tradition avec l'orchestre des Frères RICOVERI qui nous ont interprété de très beaux chants corses d'hier et d'aujourd'hui.*



*Enfin, le groupe « I MACCHJAGHOLI » a dansé et chanté des airs du folklore corse pour notre plus grand plaisir.*



.....

## DIMANCHE 19 JUIN 2011



*Vincent TABARINI, Président de CUCINA CORSA, à travers sa présentation des « traditions culinaires en Corse » s'est fait l'ambassadeur des senteurs du maquis corse et nous a expliqué leur rôle dans la cuisine, et toutes les subtilités des mariages destinés à faire ressortir le goût tant des gibiers, charcuteries que des fromages et des fruits.*

***Vincent TABARINI***

*«Il nous a appris que 2000 ans avant J.C., la Corse et la Crête étaient les seules à conserver la viande de chèvre dans le miel! »*

***Compte Rendu de Michèle PENTAGROSSA  
Chargée de communication RHFC***



*l'on a eue d'aborder la question de la langue et de la culture selon les époques : quelle fut la manière traditionnelle de considérer ces objets ? Quelle autre manière, plus récente ou plus inventive, plus informée peut-être aussi, a-t-elle succédé à la première ? C'est une façon qui en vaut une autre d'appréhender la question puisqu'elle permet de se faire une idée plus concrète du développement de la réflexion sur cette question ancienne, estimée pourtant aujourd'hui une des plus importantes du point de vue social et politique de notre île.*

*Ainsi quelques données élémentaires peuvent être énoncées : c'est une langue anciennement installée (cf. à titre d'illustration ou de « témoignage » les jugements de Diodore ou de Sénèque) comme un substrat prélatin, souvenir des plus anciennes civilisations méditerranéennes (ex. la toponymie en a gardé quelques traces encore discernables) que le manteau latin venu ensuite sur tout le territoire de la Romania n'effacera pas tout à fait en donnant naissance à toutes les langues modernes connues aujourd'hui comme « romanes ». Explication des phénomènes de contacts linguistiques de terrain, transformations phonétiques (« romanisation »), phénomènes de constitution des langues à partir d'un état existant, etc.*

*Le corse est donc une langue romane du groupe italo-roman. Cette définition admise à présent par tous les linguistes n'est pas toujours allée de soi : on l'a longtemps considérée comme un dialecte voire comme un dialecte italien. Administrativement, lors du vote de la loi Deixonne (1951) elle a été considérée dans un premier temps comme « allogène » et exclue du bénéfice de la loi pour être intégrée aux langues régionales plusieurs années plus tard (décrets de 1973 et 74) après une importante campagne locale de sensibilisation.*

*La vision moderne de ce problème a été actualisée depuis les avancées politiques nationales impulsées notamment par le ministre Alain Savary dès 1982. Les problèmes lourds et mal appréhendés initialement de l'unité de la langue, de son orthographe, de ses variétés locales, etc... se sont réglés progressivement à partir de certaines propositions de **D.A.Geronimi** et **P. Marchetti** (dans leur manuel d'orthographe et d'orthoépie *Intricciate à Cambiarine* de 1973), des intuitions opérantes de **Fernand Ettori** (« la dialectique de l'un et du multiple qui est celle de la vie » in *Langue corse, incertitudes et paris*, 1981) et des enseignants et chercheurs locaux dans le sillage de **Jean-Baptiste Marcellesi**, professeur de sociolinguistique à Rouen (son concept de polynomie). Cela a favorisé la mise en place d'un enseignement organisé du corse dans les écoles primaires, dans le secondaire et à l'université dès le début de la décennie 1980 (le recteur étant alors **A. Ottavi**, le coordonnateur académique, **J. Fusina**). Depuis 1991 un CAPES existe, concours de type national, qui a permis, à plus d'une centaine de professeurs, d'assurer cet enseignement dans les collèges et les lycées (généralisation, options, classes européennes, classes bilingues...). Parallèlement l'organisation de filières d'études, de*

*diplômes spécialisés, de travaux de recherche a donné une assise universitaire à cette nouvelle discipline. Au plan académique, un service rectoral existe aujourd'hui, sous la direction de J-M. Arrighi, IPR-IA.*

*Du côté politique, la CTC a aussi un service spécialisé et une politique régionale a pu se développer depuis les années 1980 par des rapports d'expertise, des mesures incitatives, un soutien actif à certaines opérations, un plan de formation... D'autres projets tendent à aller plus loin encore en sensibilisant la société de l'île à cette question de la langue (signalétique bilingue, enseignes du commerce, incitation touristique et culturelle, co-officialisation à l'étude...) Par ailleurs il est évident que les succès enregistrés par les groupes de chant, la polyphonie, les spectacles de théâtre... ont favorisé la popularisation de plus en plus large de la langue, y compris sur les scènes artistiques les plus prestigieuses.*

*Dans un survol de ce type, trop rapide pour être complet, on pourrait présenter dans le même état des lieux les progrès de la littérature d'expression corse. Non pas que la question soit récente puisque notre écrivain pionnier G. Guglielmi vivait au XVII<sup>e</sup> siècle au temps de Louis XIV! On peut aussi supposer qu'il n'était pas le seul mais les traces manquent à une époque où l'oralité domine et où l'on s'exprime officiellement en italien. Ce n'est d'ailleurs qu'au 19<sup>e</sup> qu'on a pu publier (notamment dans des almanachs populaires, les « lunarii ») quelques-unes de ces œuvres très anciennes. Au temps de S. Viale, qui publia le 1813 le premier texte corse (une seule sérénade dite de Scappinu dans sa belle *Dionomachia* en italien) la langue française s'était progressivement*



*répandue mais l'italien restait la langue prisée des intellectuels et l'on commença à s'intéresser à la littérature populaire corse et à ses trésors de l'oralité populaire (voceri, baddate, fole...) sous l'influence notamment de certains exilés politiques italiens comme N. Tommaseo, grand écrivain romantique et ami de Viale.*

*En 1896 la revue *A Tramuntana* de S. Casanova est considérée comme un point de départ significatif d'un corse journalistique et populaire. C'est en tout cas le début d'une production abondante dans tous les genres que l'on considère comme la première renaissance littéraire du corse: elle culmina dans l'entre-deux-guerres (autour des revues *A Muvra* et *l'Annu corsu*), mais pâtit gravement ensuite de la seconde guerre mondiale et de la crise particulière avec l'Italie fasciste. Vint ensuite une difficile tentative de reprise de la production linguistique et culturelle d'abord avec la revue *U**





## 15H00 « LA FAMILLE CORSE ET LA VENDETTA »

par *Michel VERGÉ FRANCESCHI*, historien, professeur des universités et auteur de nombreux ouvrages.



**La vendetta c'est la vengeance** c'est-à-dire une action, généralement violente que l'on commet pour punir une injure, parfois longtemps après, d'où des expressions fort anciennes en français telles que :

« *La vengeance est un plat qui se mange froid* ».

« *La vengeance est un plat qui gagne à être mangé froid* » (**Wilhelm Wander**).

« *Une vengeance trop prompte n'est plus une vengeance ; c'est une riposte* » (**Henry de Montherlant, Malatesta**).

On rumine en effet longtemps sa vengeance et **Montesquieu** écrivait du reste : « *L'espoir de la vengeance flatte plus que la vengeance même* ». **Victor Hugo** partage cet avis et affirme : « *La vengeance est boiteuse ; elle vient à pas lent* ».

On murit longtemps son désir de vengeance car la vengeance est désir, sentiment :

**Sentiment d'impuissance** : « *Quand il n'y a plus de solution, reste la vengeance* » (**Daniel Pennac** *Messieurs les enfants*).

**Sentiment de faiblesse** : « *La vengeance procède toujours de la faiblesse de l'âme, qui n'est pas capable de supporter les injures* » (**François de La Rochefoucauld, Maximes**). Mais pour **Balzac** « *La haine est un tonique : elle fait vivre, elle inspire la vengeance, mais la pitié tue, elle affaiblit encore notre faiblesse* » (*La peau de chagrin*).

**Sentiment d'inutilité** disait **Cervantès** : « *Les vengeances châtient, mais n'éliminent pas les fautes* » (*Les travaux de Persilès et Sigismonde*).

**La vengeance est souffrance** : souffrance vis-à-vis d'un passé mal éteint, d'un futur douloureux, d'un présent insupportable : « *Pour savoir se venger, il faut savoir souffrir* » (**Voltaire**).

**La vengeance est profondément ancrée dans le mental humain**. Elle est de tous les temps, de tous les lieux :

« *La vengeance est plus douce que le miel* » disait **Homère**.

« *Il est des réactions inévitables... vengeresses* » (**Chateaubriand**). Il sait bien ce dont il parle, lui, le royaliste, légitimiste, monarchiste, lorsqu'il baptise Napoléon « l'Ogre corse » pour venger les Bourbons détrônés !

**La vengeance est terriblement humaine et appartient à tous**, à tous les hommes, à tous

les sexes, à tous les continents comme à toutes les religions :

« *Si vous vous vengez, que la vengeance ne dépasse point l'offense* » lit-on dans le **Coran**.  
« *Vivez bien. C'est la meilleure des vengeances* » lit-on dans le **Talmud**.

« *L'eau ne reste pas sur la montagne, ni la vengeance sur un grand coeur* » (**Proverbe chinois**). « *Quiconque ne touche pas à un dieu n'est pas exposé à sa vengeance* » (**Proverbe japonais**). « *Mieux vaut passer la nuit dans l'irritation de l'offense que dans le repentir de la vengeance* » (**Proverbe touareg**).

« *La vengeance est le plaisir des dieux* » (**Proverbe français**). .

**On a longtemps le dessein de se venger.** C'est peut-être du reste une bonne chose :

« *Un homme a toujours le droit de se venger, si peu que ce soit ; la vengeance est bonne pour le caractère ; d'elle naît le pardon* » (**Graham Greene**, *Le fond du problème*).

Mais la vengeance est douloureuse et **Shakespeare** le reconnaît : « *Si vous avez des larmes, préparez-vous à les verser* » (in *Jules César*).

Et **Sénèque** le disait déjà (in *De La Colère*) : « *Il est préférable de guérir l'offense plutôt que de la venger. La vengeance prend beaucoup de temps, elle expose à bien des offenses* ».

**La vengeance est sentiment** : on parle de « *sentiment de vengeance* » ; elle est esprit : on dit : il a « *l'esprit de vengeance* » ; elle sort de soi-même comme l'air que l'on respire, comme un poison ou du gaz carbonique : on dit couramment « *ne respirer que vengeance* » ; mais ce poison peut s'avérer aussi être un vrai plaisir : on dit « *goûter le plaisir de la vengeance* ». Et pour goûter ce plaisir, la vengeance se doit d'être publique :

« *Ma vengeance est perdue s'il ignore en mourant que c'est moi qui le tue* ». (**Jean Racine**, *Andromaque*).

**Beaumarchais** le confirme un siècle plus tard : « *Quand le déshonneur est public, il faut que la vengeance le soit aussi* » (*Le Mariage de Figaro*).

**Vengeance rime avec offense.** Et pour se venger on emploie souvent des termes militaires : on « *tire vengeance* » d'un outrage comme on « *tire* » un coup de feu. Si on tire, on risque soi-même d'être tué, d'être abattu.

Donc **se venger nécessite en réalité beaucoup de courage** et **A. d'Houdetot** a écrit : « *La vengeance exige un certain courage : combien de gens ne sont magnanimes que par lâcheté* ». Le vengeur peut tout faire : « *A qui venge son père, il n'est rien d'impossible* » (**Corneille**).

**Toutefois, la vengeance a mauvaise presse** et **Massias** a écrit : « *La justice est la vengeance de l'homme social, comme la vengeance est la justice de l'homme sauvage* ».

**La vengeance concerne tous les sexes**, hommes et femmes :

« *Une femme a toujours une vengeance prête* » affirme **Molière**. Une femme peut se venger elle-même d'un coup de stylet si son honneur est en jeu. Le père de Victor Hugo –le comte Léopold- se méfiait beaucoup des stylets des femmes corses et écrivait depuis Bastia à son épouse restée à Paris qu'ils étaient les meilleurs garants de sa fidélité envers elle.

Pour **Lope de Vega** « *Le caractère de la femme, sans exception, se meut sur deux pôles, qui sont l'amour et la vengeance* » (*Mudarra le Bâtard*).

« *Dans la vengeance et en amour, ajoute Nietzsche la femme est plus barbare que l'homme* » (*Par-delà le bien et le mal*).

Vis-à-vis de la femme, on peut traiter la vengeance avec légèreté, avec humour : « *A l'égard de celui qui vous prend votre femme, écrivait Sacha Guitry, il n'est de pire vengeance que de la lui laisser* » (*Elles et toi*).

Pourtant « *La beauté est la seule vengeance des femmes* » écrivait il y a peu **Serge Gainsbourg**.

### **La vengeance concerne toutes les catégories sociales :**

« *Je sais que la vengeance est un morceau de roi* » reconnaît **Jean de La Fontaine**. Le souverain toutefois se devrait de ne pas tirer vengeance d'un outrage et la magnanimité paraît plus noble que la vendetta.

**Henri IV** clamait : « *La satisfaction qu'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment : celle que nous donne la clémence est éternelle* ». Il a légué cette philosophie à son petit-fils **Louis XIV** : *La Clémence d'Auguste* : sous-titre de *Cinna*.

Nous connaissons tous le mot de **Louis XII** : « *Ce n'est pas au roi de France à venger les injures du duc d'Orléans* ». Pour l'**Académie** : « *La plus noble vengeance c'est le pardon* ».

**Louis XIV** l'a montré au lendemain de la Fronde. « *Le mépris efface l'injure plus vite que la vengeance* » (Thomas Fuller). « *Le mépris est la forme la plus subtile de la vengeance* » (**Baltasar Gracian Y Morales**, *L'Homme de cour*).

Mme de Sévigné, dont le mari a été en duel pour les beaux yeux d'une belle, avoue : « *La plus noble vengeance qu'on puisse tirer de ses rivaux est de les surpasser en talent et en vertu* ».

**Le vengeur a toujours face à lui un rival** : amoureux ou politique, assassin ou pacifique, un rival en tout cas :

« *La gloire d'un rival s'obstine à t'outrager. C'est en le surpassant que tu dois te venger* » (**Voltaire**).

Néanmoins, même Dieu se venge de la méchanceté des hommes en leur envoyant des fléaux : la peste et le choléra autrefois ; le sida aujourd'hui, a-t-on dit. On parle alors de « *vengeance divine* », de « *vengeance céleste* », de « *vengeance du Ciel* ». Que ce ciel soit païen ou chrétien. **Pour les païens**, on parlera de « *foudre vengeresse* » brandie au bout du bras de Zeus ou Jupiter. **Pour les chrétiens**, on parlera de « *Dieu vengeur* ».

« *Le christianisme, écrit Proudhon, a rangé le péché de Sodome parmi ceux qui crient vengeance contre le ciel* ». Le péché, des siècles durant a attiré sur la tête des hommes « *la vengeance du Ciel* » et **Mgr de Belsunce** à Marseille fait un vœu pour délivrer le grand port phocéén de la peste qui afflige la ville en 1720. La peste : Dieu se venge !

**La vengeance est souffrance, cri expiatoire** : on « *crie vengeance* » au lieu de la demander simplement. L'injustice va même jusqu'à imposer la vengeance. Pour l'**Académie** « *Le sang des innocents crie vengeance* ». La vengeance devient alors une nécessité. Obligation morale,

elle s'assimile au point d'honneur espagnol, au duel français.

**C'est Rodrigue de Corneille** qui doit se venger de l'affront et du soufflet de don Diègue au risque de perdre l'amour de Chimène.

**Ce sont les trois Horace** qui doivent combattre les **trois Curiace** au risque de perdre l'amour de Camille déchirée entre son frère et son amant, comme Chimène l'est entre son père et son prétendant : base du dilemme cornélien.

Nécessité, obligation morale, la vengeance est au nombre des vertus du siècle de Louis XIV : « *Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me venge* » (**Corneille**).

Et en écho : « *Périsse l'univers, pourvu que je me venge* » (**Cyrano de Bergerac**).

La vengeance se fait interjection : « *Vengeance* », « *Vengeance* », tel est le cri des soldats, des victimes, des parents de l'assassiné, des mères en deuil, des fils orphelins, des sœurs sans frères, des vieillards sans force : « *O rage, o désespoir. N'ai-je donc tant vécu que pour cette infâmie, Et ne suis-je blanchi dans les travaux guerriers, Que pour voir en un jour, flétrir tant de lauriers. Mon bras qu'avec respect, toute l'Espagne admire. Mon bras qui tant de fois, a sauvé cet empire, Trahi donc ma colère et ne fait rien pour moi* ». Ce bras « vengeur » fait défaut à don Diègue. Don Diègue est trop vieux. Le jeune Rodrigue : trop fort. A forces égales, à clans égaux, à parents ennemis vivant en inimitié, la vengeance s'impose : « *« Un cri d'horreur s'éleva... Vengeance ! cria Clopin. A sac ! répondit la multitude. Assaut ! Assaut »* (**Victor Hugo**). Assaut ? C'est Colomba de Mérimée.

**La vengeance est souffrance**, miroir d'une autre souffrance, reçue, infligée. **A la peine doit répondre la peine. Au chagrin, le chagrin. A la mort, la mort. Au mal reçu doit répondre le mal obtus.** On m'a nui ? Je fais mal à autrui. La vengeance est ancienne. Vieille comme le monde, héritière de la loi du Talion. La vengeance fut justice. Elle est la plus ancienne forme de répression et peut-être est-ce cela que voulaient dire les Anciens lorsqu'ils écrivaient que les Corses avaient la passion de la Justice. Sénèque du reste le confirme. De même que la plupart des blasons des plus anciennes familles corses qui, au Moyen Age, portaient toutes une balance sur leur écu. La balance de nos tribunaux et cours de justice. Une justice primaire : « *Œil pour œil. Dent pour dent* ». Un mort dans le camp de gauche. Un mort dans le clan de droite. Deux à deux. Trois à trois. Et ainsi de suite. Le sang appelle le sang. La vengeance est un monstre qui s'abreuve mais qui jamais ne parvient à étancher sa soif.

Avant l'institution des sociétés dites « policées », la vengeance se couvrait du voile de la sentence, de la justice. Longtemps, la loi du talion fut considérée comme légitime. Le Barbaresque, le Turc, prend des esclaves sur les côtes chrétiennes ? Les galères pontificales, vénitienes, génoises, françaises, espagnoles font ramer des Turcs au sein de leurs chiourmes. Un Sanson Napollon de Centuri part racheter des chrétiens à Alger ? Il les échange contre des Turcs détenus à Marseille.

La vengeance - contrairement à une idée reçue - n'est pas seulement individuelle, personnelle : elle est aussi **vengeance d'Etat**. Une, deux tours s'écroulent aux Etats-Unis. L'auteur des attentats est abattu quelques années plus tard : la vengeance est un plat qui se mange froid. On parle de riposte, de riposte à un terrorisme. C'est vrai, cette riposte est tout aussi vengeance que lorsqu'un homme - Corse ou non - en abat un autre qui a abattu un des siens.

La première cause de ventes de biens immobiliers aujourd'hui en France réside dans les relations de mauvais voisinage. La vengeance est donc un frein, une sorte de régulateur social : si mes arbres gênent mon voisin, mon voisin versera de l'essence au pied de mes

arbres ; et si je gare ma voiture devant son garage, il finira par mettre du sucre dans mon réservoir d'essence.

**La vengeance inspire la crainte, la peur de l'autre** : l'existence de la vengeance retient nombre de mauvaises intentions. Les individus, les camps, les clans, les équipes, les Etats : chacun mesure sa force par rapport aux autres. On s'épie. On se guette. On s'arme. La haine attise la haine. On hait. On est haï.

**Les Etats inventèrent alors la diplomatie** qui succède à la vengeance. Pour l'Académie : Jeanne d'Arc fut « la vengeresse de la France ».

**Les particuliers, eux, inventèrent la justice.** La loi se substitue à la force, le procès au meurtre : on perd un être cher assassiné ; l'assassin perd sa liberté. Il y a compensation. Cette compensation est en réalité une vraie vengeance. Venger vient du latin *vindicare* : obtenir quelque chose en compensation. Cette compensation (la prison) a un avantage : elle répond à la violence par la **LOI**, non par les **ARMES**.

**Rémusat** écrivait : « *Là où la vendetta règne, comme en Corse, la loi de police ne peut laisser des armes en toutes les mains comme en Angleterre* ». Retirer les armes des mains des particuliers devient une nécessité. Gênes puis la France l'ont vite compris : Gênes, en interdisant le port d'armes, en tentant de faire déposer les armes et Napoléon III emboîtant le pas (loi de 1853) qui prohibe le port d'armes sur tout le territoire corse.

**La vendetta a ses règles connues depuis longtemps.** **Victor Hugo**, élevé à Bastia quand le XIXe siècle avait deux ans écrivait : « *Un Corse qui a une injure à venger est en vendetta. Il prévient son ennemi qu'à compter d'un tel jour, il cherchera l'occasion de le tuer* ».

**Tuer. La vendetta est donc un état de guerre**, un état de guerre privée qui a engendré les codes de la diplomatie : déclaration de guerre puis ceux des armées : de la déclaration de guerre au déclenchement des hostilités. On retrouve la même démarche que dans le duel : l'honneur bafoué nécessite qu'on lave cette souillure dans le sang. On retrouve cette expression dans le terme de « **bandit d'honneur** ». Le bandit d'honneur, recherché par les autorités (police, justice) s'enfuit, se cache dans les bois, s'exile « *en Terre ferme* ».

L'homme qui se bat en duel après l'édit de Louis XIII qui interdit le duel (le cardinal de Richelieu ayant perdu son frère en duel) était aussi obligé de fuir et il se réfugiait souvent en Espagne où le point d'honneur, la défense de l'honneur, le désir de laver dans le sang un outrage était des démarches « normales ». Retirer son épée au gentilhomme en 1626, ou retirer son arme à feu au Corse en 1853 procèdent de la même volonté étatique d'éradiquer la violence entre particuliers, l'Etat laïc se substituant ou se surajoutant aux principes religieux : le Décalogue : « *Tu ne tueras point* », le premier des dix commandements. Mais retirer leurs armes aux Corses était pour Gênes une mesure qui fait penser à celles que l'Etat prend aujourd'hui en matière de Tabac. Le Tabac tue : c'est écrit sur les paquets de cigarettes. Mais il rapporte. Les armes tuent, mais ensuite les assassins cherchent à se procurer des lettres de grâce, des lettres d'abolition auprès de la Sérénissime République, et celle-ci n'est pas indifférente aux espèces sonnantes et trébuchantes.

Comme dans le duel, l'offensé informe l'offenseur qu'il entre en « *état d'inimitié* », en « *état de vendetta* » et qu'il va désormais vivre avec lui en cet état jusqu'à ce que mort s'ensuive : « *Garde-toi, je me garde* ». Le duel est un moyen rapide de laver un affront : on envoie à l'offenseur ses témoins, deux, voire leurs seconds ; ils doivent obtenir réparation sur le champ ou proposer un cartel.

La vendetta est plus réfléchie, minutieuse, lente. Après l'affront, une assemblée des parents

du mort est convoquée. On désigne des sortes de parlementaires (des parolanti) et après l'échec des négociations on désigne celui qui doit venger le défunt. On choisit de préférence un jeune, pour sa force, son agilité, sa bonne vision ; un jeune célibataire afin qu'il ne laisse ni veuve ni enfants en bas âge au cas où c'est lui qui serait encore tué. Le vengeur est une sorte de « chargé de mission », par sa famille, voire par l'Etat.

Quand le second consul de Marseille, **Antoine Lenche**, originaire de Morsiglia (cap Corse) est assassiné à Marseille par les Ligueurs sur ordre de **Charles de Cazaulx**, premier consul, ligueur, ennemi du protestant **Henri IV**, **Henri IV** donne ordre au Calvais **Pietro Baglione** de tuer **Cazaulx**, ce qu'il fait en 1596, huit ans après le meurtre de son compatriote du cap Corse. Il faut bien voir que les Etats se vengent au même titre que les hommes même si **François 1<sup>er</sup>**, contacté par **Sampiero**, *via* le **cardinal Du Bellay**, n'a pas accepté que **Sampiero** assassine à Rome **Charles Quint** sur le pont saint-Ange comme celui-ci le lui avait fait proposer (année 1536). **Henri III** s'est montré plus pratique et a été assez satisfait de la conduite **d'Alphonse d'Ornano** lorsque celui-ci est venu lui annoncer le double assassinat à Blois du **duc de Guise** et du **cardinal de Guise** (1588) : « *Sire, c'est fait* ». Si les Valois et les Bourbons ont tant fait confiance aux Corses de Marseille du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est du reste parce qu'ils savaient que les Corses les vengeraient toujours face au Roi catholique si l'Espagne venait à leur « manquer », ce qu'elle fit souvent sous **Charles Quint, Philippe II, Philippe III et Philippe IV**.

Ce vengeur « *chargé de mission* » est un homme jeune. Mais ce sont souvent les femmes (**Colomba**) qui ont armé son bras et les vieillards du clan. « *En vieillissant, on s'aperçoit que la vengeance est encore la forme la plus sûre de la justice* » (**Henry Becque**). Même si « *La vengeance déguisée en justice... est notre plus affreuse grimace* » **François Mauriac**, *L'Express* - 28 Novembre 1957).

**La vendetta est une justice parallèle** : le droit à la justice, aujourd'hui dévolu à la société, est un droit imprescriptible, un droit naturel et un homme outragé, avant de s'adresser à la société pour obtenir réparation, peut être tenté de châtier lui-même le coupable. Repoussant l'arbitrage de la société, il se fait justice lui-même, d'où duel ou vendetta.

On a oublié combien le duel était féroce sous l'Ancien Régime. On songe souvent au duel au revolver, type XIX<sup>e</sup> siècle, chacun des partenaires visant l'autre devant témoin, comme le faisait encore **Gaston Deferre** contre certains journalistes il y a cinquante ans. On songe au duel à l'épée, type les Trois mousquetaires repris par **Dumas**, l'auteur des *Frères Corses*. Mais on a oublié les duels du XVI<sup>e</sup> siècle : deux hommes les deux bras gauches liés l'un à l'autre et munis chacun d'un poignard dans la main droite en train de frapper l'adversaire jusqu'à ce que mort s'ensuive : célèbre duel d'un **Forbin** de Provence face à un autre Provençal, le baron d'Allemagne, petit village du Midi de la France.

**La vendetta a un caractère plus individualiste que la justice**, plus collective, rendue par toute une série d'intermédiaires : les avocats de la Défense qui plaident en faveur de leur client ; les magistrats qui se doivent de juger avec intégrité, malgré les pressions, physiques ou financières ; les jurés qui eux aussi peuvent être soumis à ces pressions.

Face à cet ensemble de rouages : avocats, juges, jurés, l'homme est parfois méfiant, sceptique. Justice lui sera-t-elle rendue ? Dans un espace aussi étroit et individualiste que la Corse, longtemps l'homme a préféré faire confiance à son poignard, à son arbalète, à son mousquet, à son fusil plutôt qu'à M. le procureur, à M. l'avocat général à tel ou tel Cher maître peut-être vendu à la famille ennemie et acheté à prix d'argent.

**La vendetta, quoiqu'individualiste, a néanmoins ses règles collectives.**

Les Corses sont peu nombreux : 50 000 du temps de Jules César et de Diodore de Sicile ;

Les villages sont faits de hameaux : une dizaine à Rogliano ou Centuri. Une grosse famille vit dans ce hameau : des notables appelés « nobile » comme le père de **Pascal Paoli**.

Tout autour d'autres Corses, moins riches, qui donnent des porteuses d'eau, des bergers, des bûcherons, des maîtres de hache nécessaires aux « patrons » pour construire leurs barques qui transporteront le vin cuit –le muscat- jusqu'à Livourne, d'où ils ramèneront des produits finis, du fer, de la vaisselle d'argile, des pavés livournais.

La relation sociale en Corse est longtemps restée une relation de type médiéval, de type féodal : une relation d'homme à homme avec une notion capitale, celle de clientèle, comme dans la France du Moyen âge, comme dans toute l'Europe des siècles passés jusqu'au XVIIème siècle au moins.

Un homme puissant avait une « clientèle » : celle du **cardinal duc de Richelieu**, celle de **Jean-Baptiste Colbert** celle de **Mme de Maintenon**. Pas d'agrégation. Pas d'Ecole polytechnique. D'Ecole centrale. Pas d'association des anciens élèves de Sciences Po. Pas de concours : le CAPES. Normale Sup. **Tout recrutement est familial. Toute formation est familiale** : on est boulanger comme son père, marin comme son père ou son oncle, charpentier comme ses ancêtres. La fameuse « mobilité » sociale n'avait rien à voir avec aujourd'hui. La famille était tout : on naissait au sein de sa famille, non à la maternité. On faisait ses études au sein de sa famille, son apprentissage, et non à l'Ecole publique, gratuite et obligatoire depuis Ferry seulement. On se mariait souvent au sein de sa famille, avec une dispense de quatre degrés de consanguinité. On vivait dans son village, des siècles durant, dans la « maison familiale ». On mourait chez soi et non à l'hôpital. On rejoignait le « *tombeau de ses pères* ». **La famille était tout.**

Le principal sentiment sous l'Ancien Régime est celui de « *l'appartenance* ». **M. de Colbert** « *appartient* » au ministre de la guerre **Michel Le Tellier** et c'est **Le Tellier** qui « *donne* » **Colbert** qui lui « *appartient* » au **cardinal de Mazarin**. La notion de « *clientèle* » était le système social « *normal* » et il a débouché au XIXe siècle sur le « *clientélisme* » : telle famille vote pour telle autre famille qui détient la mairie depuis plusieurs générations. On est député de père en fils, d'oncle à neveu, on est sénateur ou conseiller général sur plusieurs générations grâce à sa « *clientèle* » comme du temps de Richelieu ou de Colbert, du temps de la vénalité des offices et de la pérennité des charges au sein des mêmes familles.

**La vendetta est le reflet de ce sentiment d'appartenance** : s'il y a un mort dans une famille, mort « *de mort violente* », le clan doit défendre la mémoire du disparu et jusqu'au 3eme degré les parents du mort doivent le « **venger** ». Premier degré : le père est commun. Deuxième degré : le grand-père est commun. Troisième degré : l'ancêtre commun est l'arrière-grand-père. C'est-à-dire qu'on doit venger un mort si on a un de ses huit arrière-grands-parents en commun avec lui, donc si on est non pas cousins germains, mais issus de germains ! Et dans un village de 70 familles comme le hameau de la **Stretta** où naît **Paoli** en 1725, tout habitant a forcément pour arrière-grands-parents un des quatre arrière-grands-pères, ou une des quatre arrière-grands-mères de ses voisins les plus proches. Donc le nombre des vengeurs potentiels est considérable, d'où un creuset de violence particulièrement important.

Mais cette violence, elle existe au sein même des familles car la solidarité familiale – aujourd'hui mise si souvent en exergue- n'a toujours été qu'un leurre. **C'est avec ses frères que l'on partage** les deux successions, paternelle et maternelle. **C'est avec ses cousins germains que l'on partage** les successions des grands-parents communs, les terres, troupeaux et bateaux de l'aïeul, et la dot de la grand-mère en livres de Gênes. **C'est donc au sein même de la famille que naissent les principaux conflits d'intérêts.**

Plus on est proches parents, plus grands sont les conflits liés aux partages et plus les familles sont puissantes, plus grandissent les crimes : on étouffe les oncles chez les **Ornano** pour hériter de leurs biens, on se massacre chez les **Gentile** entre les différentes branches de **Nonza**, de **Brando**, d'**Erbalunga**. La généalogie que j'ai publiée sur les **Ornano** dans **Sampiero** est éloquente, et lorsque le grand-père de **Vannina d'Ornano –Alphonse d'Ornano**, bâtard- est assassiné en 1494, le père de **Sampiero –Guglielmo de Bastelica-** écrit ce texte retrouvé par A.-M. Graziani : « *Je voudrais embrasser le poignard qui l'a tué* ». Tout y est : Bâtard. Poignard. En effet, dans les familles comtales, les **Ornano**, les **Istria**, dans les familles seigneuriales, les **Da Mare**, les **Gentile**, le nombre impressionnant de bâtards et de concubines, à chaque génération, fait qu'on continue longtemps à vivre en Corse comme du temps de Brunehaut ou de Frédégonde. Quant on lit **Giovanni della Grossa** le chroniqueur, quand on voit les morts violentes qui déciment les **Leca** ou les **della Rocca**, on voit bien que les causes de vendetta sont légion, d'où la nécessité –ensuite- des traités de paix entre familles, comme entre les Etats. Même **Hyacinthe Paoli**, le père de **Pascal**, n'a pu revenir de Terre Ferme qu'après signature d'un traité de paix avec la famille d'un jeune mort, victime d'une rixe au sein de laquelle il avait été compromis.

À l'insécurité qui règne au sein des familles, se surajoute l'insécurité extérieure. **Pierre Larousse**, en 1870, explique ainsi la pérennité de la vendetta en Corse à la fin du Second Empire : « *Le développement de la vendetta en Corse est dû à plusieurs causes. L'île de Corse, station commerciale et colonie agricole de grande importance, n'a cessé, depuis les temps anciens, d'être l'objet des compétitions de tous les peuples maritimes. Carthaginois, Romains, barbares du Ve siècle, empereurs d'Orient, Arabes, Pisans, Espagnols, Génois, Français, Anglais s'en sont successivement disputé la possession. Avant la conquête d'Alger, les pirates des Etats barbaresques y faisaient des descentes continuelles, pillant, tuant, incendiant et forçant les indigènes à fuir dans les hautes terres. De là, pour les Corses, la nécessité de vivre armés, l'habitude de veiller eux-mêmes à leur sûreté personnelle et de se faire justice par leurs propres mains ; de là enfin, ces mœurs belliqueuses que favorise singulièrement d'ailleurs la configuration d'un pays aussi accidenté, hérissé de montagnes abruptes, couvert de forêts et de maquis. Ce fut sous la domination génoise que la vendetta fut en Corse de l'usage le plus général* ». **Pierre Larousse** donne des chiffres qui sont sans doute à revoir : « *de 1683 à 1715, en trente-deux ans, d'après les documents officiels puisés dans les archives de Gênes, le nombre des meurtres atteignit l'énorme chiffre de 28 715, c'est-à-dire 900 par an en moyenne, pour une population de 150 000 âmes* ». De 1810 à 1848 la moyenne des meurtres aurait été de 102 par an ; puis 125 par an de 1848 à la loi de 1853 ; puis 22, puis 16 après la promulgation de celle-ci.

**La vendetta est violence mais elle ne peut être confondue avec le banditisme.** Elle repose sur des règles précises : **punir le séducteur** d'une jeune fille délaissée, pire, mise enceinte ; **punir l'assassin** d'un proche parent jusqu'au 3<sup>ème</sup> degré ; ne pas se couper la barbe, jusqu'à ce que ce défunt soit vengé ; **porter des vêtements non lavés**, en attendant d'avoir lavé l'offense ; **embrasser la chemise ensanglantée** du mort ; **donner cette chemise aux fils du défunt**, afin qu'ils le vengent ; **supprimer un délateur**, un dénonciateur, qui a manqué à l'honneur en « parlant », un peu comme dans une classe de maternelle, face au « *mouchard* » ; **supprimer le faux-témoin** qui a envoyé un innocent au bagne, à l'échafaud, en prison. **Gr. Faure** a écrit dans son Histoire du banditisme : « *Il est certain que le témoin sincère, quelle que soit la gravité de sa déposition, ne court aucun risque d'être inquiété à cause d'elle. Nous n'avons entendu citer qu'un seul exemple du contraire, lequel s'est produit récemment dans la province de Fiumorbo, et encore était-il universellement considéré comme le renversement des vieilles mœurs, comme une monstruosité, comme l'abomination de la désolation* ».

Vieilles mœurs : celles-ci sont un peu enjolivées, fantasmées, un peu comme les prétendues

bonnes moeurs du milieu lorsque celui-ci était plus une pègre qu'une mafia. Néanmoins, ces règles sont plus ou moins exactes et liées à l'honneur : tirer pendant une trêve, voire après un traité de paix, engendre le déshonneur.

**Mais la vendetta est avant tout une guerre armée**, une sorte de guérilla du quotidien, et les vieilles moeurs acceptent donc toutes les règles de la guerre qui favorisent le succès des opérations : l'embuscade, le guet-apens, la surprise, la ruse. Le vol est interdit. Le pillage pas même envisagé. Mais la destruction des biens fréquentes, comme dans la tradition romaine reprise par Gênes qui n'hésite pas à faire raser la maison de **Sampiero** jusqu'aux fondations comme on fait raser « *jusqu'aux fondations* » les demeures de tout ennemi, après avoir abattu ses oliviers, brûler ses vignes et ses récoltes sur pied. Face à ces désastres, la voie du pardon s'avère supérieure : « *La race humaine doit sortir des conflits en rejetant la vengeance, l'agression et l'esprit de revanche. Le moyen d'en sortir est l'amour* » écrivait **Martin Luther King** avant de périr assassiné.

**La vendetta a façonné l'habitat insulaire** : *construction de maisons-tours* ou de maisons fortes ; *absence d'escaliers* menant à la porte principale de ces tours ; *confection d'échelles* de bois que l'on tire d'en haut, dans la tour, une fois dedans ; *existence de meurtrières* dans le bas des grosses maisons, permettant de faire feu depuis toutes les façades ; *rareté des fenêtres* dans les étages inférieurs ; *pose de volets intérieurs*, en bois, parfois doublés de liège, comme chez **Pascal Paoli**, afin de mieux résister à toute attaque ; *creusement de souterrains*, de passages, de voies de communications vers la forêt proche, le maquis environnant ; *existence de petits canons*, bombardes, couleuvrines, sur les toitures des tours crénelées ou devant celles-ci ; *existence d'escortes armées*, accordées aux notables (les *benemeriti*) par lettres émanant de la République de Gênes ; *dressage de chiens si féroces* que **Colomb** en transporta plusieurs débarqués avant les Espagnols sur les terres des îles américaines afin de mordre et de dévorer les Indiens, décimés par leur légendaire férocité ; c'est aussi aux chiens que **Sampiero** donnaient les Génois capturés, enfermés avec eux dans un même enclos !

**La vendetta a aussi façonné les rites funèbres** : exposition du corps du défunt sur une table, devant sa porte ; lamenti ou complaintes funèbres de la part des femmes du clan (épouses, filles, nièces, parentes, voisines, amies). Ces voceri ont pour thème essentiel : la vengeance. On garde longtemps la chemise ensanglantée du mort. Il est vrai qu' « *Aussi longtemps qu'on médite sa vengeance, on garde sa blessure ouverte* » (**Thomas Fuller**). Notre arrière-grand-mère a ainsi gardé de 1914 à sa mort en 1955 les vêtements ensanglantés de son fils, lieutenant Saint-Cyrien, mort au champ d'honneur le 27 septembre 14.

J'espère que vous n'avez pas été indifférent à ce court exposé sinon je serais obligé de penser comme **Mme de Puisieux** que : « *Le seul moyen de se venger de l'indifférence, c'est de ne pas s'en apercevoir* ». Pessimiste, **Paul Morand** confiait à **Jacques Chardonne** : « *Les grandes oeuvres sont toutes des vengeances, les chefs-d'oeuvre sont tous des revanches. Je crois que c'est la loi de fer des écrivains : ils ne réussissent leurs livres que dans la mesure où ils ont raté leur vie* ». Plus sérieusement je reprendrai **Avicenne** (*De la connaissance*) : « *Le temps fait oublier les douleurs, éteint les vengeances, apaise la colère et étouffe la haine ; alors le passé est comme s'il n'eût jamais existé* ».

Mais je préférerais finir cet exposé avec optimisme et humour comme **Goldoni** qui écrivait : « *Il n'y a pas d'autre moyen de se venger du public que de le forcer à nous applaudir* ».

Michel VERGE-FRANCESCHI

19 juin 2011

.....  
*Georges RAVIS-GIORDANI, Professeur d'université et historien, Directeur de la Revue Strade.*

*Que faut-il entendre par ce mot de « tradition » ?*



*Le mot vient du latin **traditio** qui connote l'idée de transmettre. C'est donc une pratique, ou une croyance reçue par ceux qui la vivent comme venant du passé ; c'est « ce qui d'un passé persiste dans le présent » (J. Pouillon). Définition sur laquelle on peut s'accorder au moins au départ de la réflexion.*

*Ceci dit, tout ce qui nous vient du passé ne constitue pas forcément une tradition. Il ne viendrait à personne l'idée de penser que les incendies qui ravagent la Corse chaque année sont une tradition, parce que nous disons, par abus et relâchement de langage, qu'ils sont « traditionnels ».*

*Pour que nous puissions parler de tradition, il faut que ces pratiques ou ces croyances constituent, à nos yeux, à la fois un élément de notre identité et un patrimoine que nous devons à notre tour faire vivre et transmettre à ceux qui viendront après nous.*

*Est considéré comme tradition ce dont nous pensons qu'il faut le savoir ou le pour maintenir une identité personnelle ou collective.*

*Ce qui implique que nous reconnaissons à une tradition, pour la reconnaître comme telle qu'elle a quelque chose à voir avec le temps présent et même qu'elle nous porte vers l'avenir. Sinon nous n'y aurions pas recours.*

*Une tradition n'est jamais, quoi qu'on en dise la répétition ou la reproduction à l'identique du passé mais une reconstitution au présent de quelque chose qui est légitimé par référence au passé.*

*Prenons un exemple : nous maintenons, année après année, les commémorations de la guerre de 14-18 en allant nous recueillir le 11 novembre devant les monuments aux morts de nos villes et de nos villages.*

*Mais nous ne le faisons pas dans le même esprit que ceux qui, dans les années qui ont suivi la grande guerre, avaient connu ces morts, les avaient pleurés et avaient ressenti les sentiments collectifs que pouvait éprouver un peuple en guerre.*

*Si nous le faisons néanmoins c'est parce que nous pensons qu'il ne faut pas rompre la chaîne de ces hommages réguliers, qu'il ne faut pas oublier ce que fut cette guerre, pas seulement pour la France et ses soldats mais aussi pour l'Europe tout entière, et c'est pourquoi nous élargissons cet hommage à l'ensemble des combattants de toutes*

*les guerres et même aux combattants des camps opposés parce qu'avec le recul nous considérons que de tous les côtés le malheur a été le même. C'est une attitude qui aurait été mal comprise dans les années qui ont suivi la guerre.*

*Une comparaison avec une œuvre musicale peut nous faire mieux comprendre cela : D'un violoniste ou d'un pianiste nous disons à juste titre qu'ils sont des interprètes de la partition, c'est-à-dire qu'ils la jouent en essayant à leur manière de lui donner un sens pour nous.*

*De même nous ne sommes pas, lorsque nous respectons une tradition, les exécutants de la tradition, mais plutôt, au sens fort, des interprètes qui donnent la coloration et les accentuations qui leur paraissent les plus convenables à la bonne réception de la pièce et qui reflètent l'air du temps.*

*Et d'ailleurs tous les artisans qui s'inscrivent dans la tradition d'un « métier », au sens que les Compagnons du Tour de France donnent à ce mot, savent qu'on ne respecte bien la tradition qu'en y apportant les innovations qui lui permettent de continuer à vivre. L'historien et ethnologue Charles Parain a montré dans des travaux exemplaires sur l'évolution des techniques que les hommes n'ont jamais cessé d'apporter à leurs outils, à leurs gestes, à leurs postures de travail, des améliorations, parfois minimes, souvent inaperçues mais qui constituaient autant de preuves de leur vigilance intellectuelle et de leur inventivité. Ainsi, dans un article publié en 1937<sup>2</sup>, Ch. Parain montrait comment les techniques de battage et de dépiquage des céréales avaient connu une évolution continue depuis le chaubage (égrénage des épis en frappant les gerbes contre un objet solide) jusqu'à la batteuse en passant par le bâton à battre, le fléau (eux-mêmes objets de nombreuses variantes qui étaient autant de perfectionnements), la pierre à rouler (le « tribbiu » corse) et le rouleau de bois ou de pierre.*

### ***Peut-on dire que la Corse est « une terre de traditions » ?***

*Cette question en appelle une autre : pourquoi nous intéressons nous tant à notre tradition ? Musées de pays, expositions, littérature ethnographique, témoignages vécus, recherches généalogiques, tout nous est bon pour retrouver nos racines. On peut faire l'hypothèse que si nous nous intéressons tant à nos traditions c'est parce que d'une certaine façon nous nous en sentons éloignés, détachés, en quelque sorte orphelins, ou en passe de le devenir par rapport à des pratiques et des représentations qui autrefois allaient tellement de soi que personne n'aurait pensé à leur donner le statut de tradition. Le phénomène est général, il ne concerne pas que la Corse.*

*Mais il est peut-être plus vif ici, parce qu'en l'espace de deux générations la Corse a connu une mutation très rapide. Si bien que les Corses vivent encore, en partie, leur identité sur le modèle d'une société traditionnelle ; même si deux Corses sur trois vivent*

•••••

2 - Ch Parain, « Les anciens procédés de battage et de dépiquage en France », in Travaux du Ier Congrès international de folklore. Publications du Musée National des Arts et traditions populaires, 1937, (repris in Ch. Parain, Outils, ethnies et développement historique, Ed. Sociales, 1979)

*dans des villes (où il y a d'ailleurs des traditions comme la Madunuccia d'Ajaccio ou la Saint Joseph de Bastia) ils sont encore pour la plupart d'entre eux rattachés sentimentalement à un village et au réseau social qu'il constitue. C'est dans ce cadre et sur le fond d'une sociabilité villageoise que se sont constituées la plupart de ces comportements qui sont encore aujourd'hui les plus vivants : la participation à une équipe de chasse, les longues palabres, parsemées de « macagne » au café ou sur la place du village, les confréries, les chjam'e rispondi, les dons et contre-dons qui ponctuent les relations de voisinage, la participation aux joies et aux deuils des familles du village, la signature de l'ochju.*

*Mais il suffit d'évoquer ces traditions pour voir que si elles ont pris, au fil des siècles, une coloration corse, elles prouvent aussi l'enracinement de la Corse dans son contexte méditerranéen : pas seulement l'Italie mais aussi la rive sud de la Méditerranée, le Maghreb, avec lequel nous partageons bien des coutumes.*

### ***Quelles sont les traditions qui perdurent?***

*Ce sont celles qui font sens dans la société corse d'aujourd'hui comme dans celle d'hier et qui sont capables de survivre aux mutations historiques en se transformant et parfois même en s'enrichissant.*

*Il en est des traditions comme des grandes religions : on a souvent fait remarquer que le judaïsme, le christianisme l'islam ont survécu aux conditions historiques qui leur avaient donné naissance.*

## **LES CONFRÉRIES**

*Aujourd'hui, par exemple, les confréries ne sont plus les relais institutionnels qu'avait mis en place, en les réformant, l'Eglise du Concile de Trente afin d'enraciner la Contre-Réforme et de combattre le protestantisme ; mais elles ont conservé et même renforcé la dynamique de solidarité entre fidèles de statuts sociaux et de générations différents, à tel point qu'un certain nombre de confréries qui avaient disparu à la fin du XIXe siècle, avec l'essor du mouvement associatif, ont retrouvé une vie nouvelle et des formes d'organisation plus efficaces pour s'inscrire dans la société moderne.*

*Il vaut la peine de s'arrêter un moment sur cet exemple car il montre assez bien comment dans une tradition on trouve à la fois le mouvement et la stabilité.*

*Depuis la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, les confréries ont dû s'adapter pour faire face à leurs obligations. Elles ont toutes pris la forme d'une association loi 1901, ce qui leur permet d'avoir une existence légale complète et de recevoir des subventions.*

*Ce faisant toute l'organisation interne de la confrérie en a été modifié.*

*Dans une étude faite il y a une douzaine d'années sur une des confréries de Bastia, la Confrérie de la Sainte Croix, une étudiante aixoise avait judicieusement noté que la fonction de prieur, qui était autrefois la fonction principale de la confrérie qu'elle étudiait, s'était effacée au profit de celle de l'administrateur qui, aujourd'hui est celui qui gère les rapports de la confrérie avec la puissance publique et détient le nerf de la guerre, l'argent qui donne le pouvoir mais qui permet aussi de remplir le devoir de charité<sup>1</sup>. En ce sens on peut dire que les confréries d'aujourd'hui ont assimilé la logique de l'institution associative et se sont restructurées autour de cette logique. Ainsi le rôle dirigeant de la « chaire » à l'ancienne (Prieur et sous-prieur) a laissé place à des réunions plus démocratiques auxquelles participent tous les confrères.*

*Mais il y a aussi dans la vie de cette confrérie des éléments de conservation qui apparaissent dans les rituels. Ainsi, tous les trois ans, le 3 mai, on réactive l'évènement fondateur de la confrérie, la découverte sur la mer en 1428 d'un crucifix, « U Cristu negru » qu'on ramène solennellement en barque jusqu'au Vieux Port pour le porter en procession jusqu'à l'oratoire de Sainte Croix. C'est le rôle du rituel que d'assurer cet ancrage symbolique d'abolir le mouvement de l'histoire pour nous réinstaller le temps de quelques heures dans ce moment fondateur.*

*Pour qu'une tradition vive et perdure, il faut donc qu'elle ne perde pas le lien avec l'esprit qui a présidé à sa naissance. Mais il n'est pas toujours nécessaire de revenir à l'« évènement fondateur » comme le montre l'exemple suivant.*

## **LA SANTA DI NIOLU**

*On raconte que la statue de la Vierge de Casamaccioli autour de laquelle s'est construit le pèlerinage et la foire du Niolu a été transportée après la destruction par les Barbaresques d'un couvent qui se trouvait dans le Falasorma. On l'aurait mise sur un mulet qui, à travers les chemins de montagne, l'a apportée jusqu'à l'emplacement de l'actuelle église de Casamaccioli. Arrivé là il n'a plus voulu en bouger. Tel est l'« évènement fondateur ».*

*Pourtant on ne va pas chaque année reconstituer cette pérégrination légendaire.*

*Si la Santa di Niolu continue d'attirer beaucoup de participants, venus de toute la Corse, c'est, quoi qu'on pense de son renouvellement, parce qu'elle continue d'associer les trois fonctions qu'elle a toujours eues : l'expression d'une foi religieuse populaire (la procession et la granitula) l'organisation d'une foire (avec son caractère marchand) et le caractère festif (chants, jeux, y compris les jeux d'argent). Ici, c'est la fonction qui constitue l'ancrage et le noyau de permanence.*

## **L'OCCHJU ET LA MÉDECINE MODERNE**

*On pourrait évoquer un autre exemple intéressant d'une coutume encore vivace :*

*la signature de l'ochju n'est pas réservée aux seules vieilles femmes puisque de jeunes femmes la pratiquent.*

*Aujourd'hui, pourtant quand un enfant est malade, on va facilement chez le médecin. La valeur strictement thérapeutique de la signature de l'ochju est donc passée au second plan,*

*Mais quelque chose a subsisté, ; c'est ce qui, au fond, faisait le cœur de cette pratique : la lutte contre le mauvais sort qui a sa racine dans l'envie ; et contre l'envie la médecine ne peut rien ! Si bien qu'on peut dire que les progrès de la médecine et la généralisation du recours au médecin ont dégagé le « noyau dur », la vérité profonde de cette pratique conjuratoire.*

## **LES TRADITIONS DE LA MORT**

*Parlant des traditions, on ne peut passer sous silence celles qui ont trait à la mort. On continue, dans ce pays « où les tombeaux sont plus beaux que les maisons » (Angelo Rinaldi), à entourer les morts et les familles en deuil d'un respect qui frappe tous ceux qui arrivent dans l'île. Au point que le 2 novembre est en Corse vécu comme un jour presque férié.*

*En revanche, les règles strictes qui imposaient aux veuves et aux mères ayant perdu un enfant, ou un mari, ou même un parent de porter le deuil jusqu'à leur mort se sont considérablement assouplies.*

## **L'ATTRIBUTION DES PRÉNOMS**

*On continue de donner, dans certaines familles, aux enfants les prénoms de leurs grands parents dans l'ordre grand-père paternel/grand-mère maternelle/grand mère paternelle/grand-père maternel; on honore ainsi alternativement les deux lignées et les deux sexes. Cette coutume ancienne symbolisait la continuité du groupe familial à travers le renouvellement des générations. On justifie cette coutume en disant que l'on « remplace » la génération vouée à disparaître par celle qui apparaît. Dans un monde où l'espérance de vie était limitée cette règle prenait tout son sens. L'application stricte de cette règle aboutit à ce qu'un homme qui a des fils sera « remplacé » symboliquement par le fils aîné de chacun de ses fils; s'il a des filles il lui faudra attendre pour cela que naisse le 4<sup>e</sup> enfant de ses filles. En réalité l'ordre strict est souvent bousculé, pour tenir compte de l'ordre réel dans lequel disparaissent les quatre grands parents.*

*Mais après la guerre de 1914-18, cette règle a connu de plus grands bouleversements; ce n'est plus l'ordre des quatre grands parents qui a été modifié, c'est l'ordre même des générations. Comme la mort avait frappé dans la génération des pères et des oncles on a, tout en conservant l'esprit de la coutume (« rimpiazà i morti »), donné aux enfants*

*qui naissaient le prénom d'un oncle ou d'un grand frère mort à la guerre. Là encore la tradition avait su s'adapter.*

## **LES TRADITIONS ALIMENTAIRES**

### **LA PULENTA :**

*Dans le domaine des traditions alimentaires, qui ici comme partout ont connu, au cours du XXe siècle, des changements considérables, nous assistons à des processus complexes de transformation, d'adaptation, de régénération. Ainsi la pulenta, plat ordinaire, plat de pauvre autrefois, est devenue aujourd'hui un plat de fête ou plus exactement un plat d'affirmation identitaire, de convivialité. Un vieux berger niolin me disait, il y a une trentaine d'années qu'il ne comprenait pas cet engouement, lui qui gardait comme un stigmate le souvenir d'avoir mangé dans son enfance matin et soir brilluli et pulenta. « Era Santa Pulenta tutti i ghjorni ».*

### **LES PÂTES EN SAUCE :**

*Inversement les pâtes en sauce, qui sont devenues aujourd'hui un plat assez banal, étaient, il y a quelques décennies, un plat de fête ; elles étaient d'ailleurs d'introduction récente (deuxième moitié du XIXe siècle) ; ni les voyageurs du XVIIIe siècle ni Robiquet en 1835, ni même Bigot en 1867 ne le mentionnent. Paul Arrighi cite un texte du XVIIIe siècle qui évoque la présence de « pâtes d'Italie » dans un banquet offert par le curé de Venzolasca en 1771, mais il s'agissait d'un banquet « maigre » c'est à dire sans viande...*

### **FIGUES ET FROMAGE :**

*Dans un autre ordre d'idée, on présente souvent l'alliance de la confiture de figues et du fromage vieux comme une tradition corse. C'est une fausse tradition. La confection des confitures (la gelée arbouze exceptée) est une invention du XXe siècle. Il n'y a pas si longtemps, les figues et les abricots étaient consommés en hiver, comme les poires et les pommes, sous forme de fruits séchés, et l'alliance des figues et du fromage se limitait à la période d'été où on les consommait fraîches.*

*En ce qui concerne la Noël, la célébration familiale de la fête s'est maintenue, et même renforcée ; la bûche de Noël ne brûle plus dans l'âtre (dans nos villes il n'y a guère d'appartements qui aient une cheminée) mais elle trône, glacée, sur la table du réveillon ; en revanche la dimension collective de Noël et notamment la préparation du grand feu de Noël devant l'église, qui devait brûler jusqu'au jour de l'an, subsiste dans un certain nombre de villages.*

## *Quelles sont les traditions qui ont disparu ?*

*La liste en est longue, mais il ne faudrait pas en conclure qu'elles sont définitivement perdues. On peut sans doute le dire de la vendetta, tout au moins sous sa forme codifiée, bien que l'esprit de vengeance, le souci de réparer dans le sang une atteinte à l'honneur ou un affront public soient encore vifs dans cette île.*

*On peut le dire aussi des voceri, encore que, sous des formes nouvelles, on en retrouve l'écho dans le textes que la presse publie chaque jour dans la rubrique « In memoriam ».*

*On peut le dire également de la tradition selon laquelle, la nuit de la Saint Jean, des enfants se faisaient « cumpari di san ghjuvà » en sautant le feu ; la tradition a disparu avant que ne s'efface celle des feux de Saint Jean, et sa disparition a peut-être contribué à cet effacement.*

*En revanche, le mouvement de riacquistu qui a marqué les dernières décennies a fait renaître de l'oubli où on pouvait les croire à jamais disparues des traditions comme la paghjella, le chant polyphonique (enrichi de voix féminines qui n'étaient pas dans la tradition). Le même mouvement a exhumé des instruments anciens dont on avait perdu le souvenir comme la cetera ou la caramusa (cornemuse).*

*Le même mouvement a favorisé la renaissance de certaines foires oubliées et en a même créé d'autres. Il ne l'a pas fait pour le seul plaisir de retrouver un passé disparu mais pour légitimer et enraciner plus profondément l'action d'aujourd'hui.*

*On le voit, les traditions évoluent, se transforment, se donnent de nouvelles formes ; elles reflètent l'histoire passée dont elles sont le produit mais elles sont aussi et peut-être surtout le miroir de l'histoire en train de se faire. Et c'est par là qu'elles peuvent se maintenir.*





*Sixte UGOLINI, modérateur hors pair, a su relier les diverses interventions sur le thème « La Corse, son Histoire, ses Traditions ». Avec Jean GRAZI, ils ont brillamment conclu ces journées marquées par la qualité des intervenants, le grand intérêt des sujets développés qui ont passionné tout l'auditoire. Il y eut de nombreuses interventions au cours des questions-réponses, et il faut retenir celle d'Edmond SIMEONI, très appréciée du public, qui a prôné avec conviction le rassemblement de tous les corses qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, rejoignant ainsi Jacky PADOVANI dans son discours inaugural. À la demande quasi générale, la prochaine Consulte aura pour thème « la langue corse »!*



## LUNDI 20 JUIN 2011

*Un autocar mis à notre disposition par la Mairie de Pietranera nous a « promené » tout au long de cette belle côte du Cap Corse. Le temps magnifique, clair et ensoleillé rajoutait encore - mais est-ce possible? - à la beauté des lieux. Notre but, le village d'Ersa nous attendait.*

*Claude CAZEMAJOU-PIZZINI, membre de la RHFC et de l'Association Sportive et Culturelle d'Ersa nous a accueilli dans une belle salle voûtée de la Mairie afin de nous présenter un diaporama qui nous a conté l'histoire des « Tours Génoises du Cap Corse ». Il nous a obligeamment communiqué le texte ci-dessous.*

*La conférence a été suivie d'un apéritif offert par la Mairie et nous tenons à remercier Monsieur Thomas MICHELI, son épouse et son adjoint pour la qualité de leur accueil.*

### LES TOURS GÉNOISES DU CAP CORSE

C'est à la domination génoise, sous l'impulsion de l'OFFICE DE SAINT GEORGES que la CORSE doit l'aménagement sur son littoral des célèbres tours de guet. Ces édifices, construites au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, avaient pour rôle essentiel de signaler l'incursion de pirates barbaresques qui régnaient alors en maîtres en Méditerranée, se livrant à des prises de navires et à des razzias de villages côtiers, emmenant leurs habitants en esclavage. Implantées en des points stratégiques, les tours se trouvaient en vue l'une de l'autre, en sorte qu'en y allumant un feu, chaque tour signalait à ses voisines toute présence suspecte, l'alerte étant ainsi rapidement relayée de tour en tour.

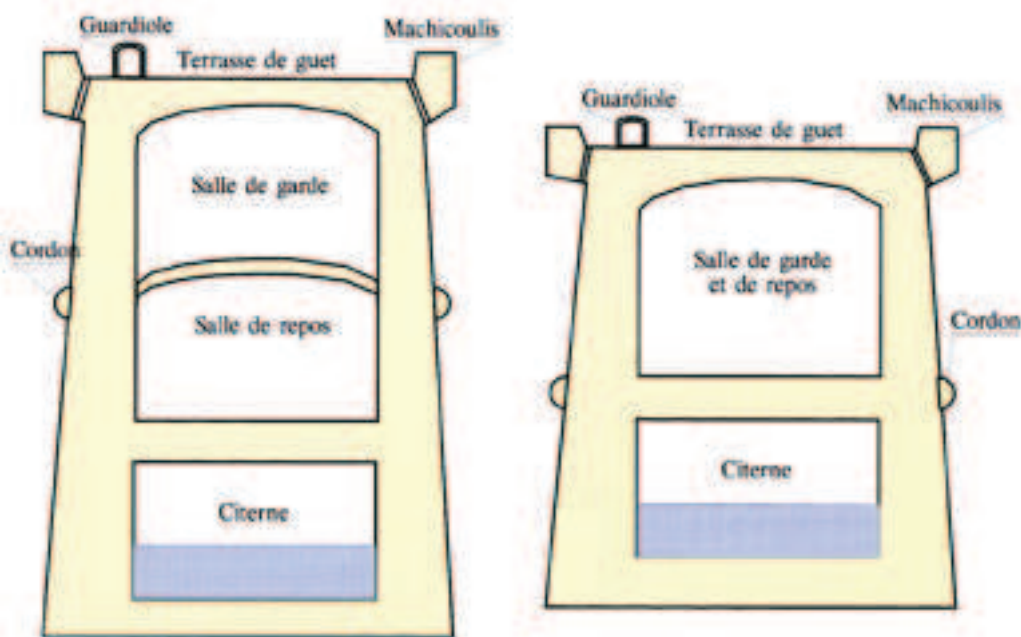
Le rivage du Cap Corse en reste le témoin par les vestiges de ses nombreuses tours littorales, certaines remarquablement conservées ou rénovées, d'autres malheureusement en état de ruine.

On ne peut que recommander sur le sujet la lecture des ouvrages suivants :

- ⇒ Guy MERIA et Francis ROMBALDI « LES TOURS DU LITTORAL DE LA CORSE » Edition La Marge
- ⇒ Pascale LARENAUDIE et Jacques CASAMARTA « TOURS GÉNOISES – 50 balades familiales en Haute Corse » Editeur Albiana

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES TOURS GÉNOISES LITTORALES EN CORSE

La plupart des tours génoises de guet du littoral en Corse sont de forme ronde, en construction en pierres avec jointoiement au mortier à la chaux, de 5 à 8 mètres de diamètre et 10 à 18 mètres de hauteur, appelées à abriter 3 à 5 torregiani.



Les constructions de forme carrées ou rectangulaires correspondaient à des ouvrages de plus grande importance, appelées à recevoir une garnison plus importante. Les tours de guet de forme ronde présentent la caractéristique d'être moins exposées aux tirs des boulets de canon, qui ricochent sur la paroi si leur impact n'atteint pas précisément l'axe central de la tour.

Les tours sont construites sur un soubassement abritant la plus souvent une citerne d'eau. Selon leur importance, elles comportent une ou deux salles juxtaposées. La salle supérieure communique par une simple trappe avec la terrasse de guet. De même dans le cas de deux salles elles communiquent entre elles par une simple trappe. L'accès se situe au niveau de la salle inférieure par une ouverture équipée d'une porte. On y accédait par une échelle de bois, qu'en cas d'alerte, on repliait à l'intérieur. Les escaliers d'accès, dont certaines tours rénovées sont actuellement munies, sont de construction beaucoup plus récente, à l'occasion de leur rénovation.

Les murs d'une épaisseur de plus de 2 mètres au soubassement atteignent 1 à 1,20 mètre au sommet. Il en résulte que les dimensions des salles intérieures s'en trouvent réduites entre 3 à 4 mètres de diamètre.

La terrasse de guet est souvent équipée d'une guardiole, sorte de guérite en maçonnerie destinée à s'abriter des intempéries et des projectiles. Généralement fermée par une porte, elle comporte parfois des meurtrières et un mâchicoulis. La terrasse est entourée d'un couronnement équipé de mâchicoulis, ouvrages en encorbellement, formant obstacle aux assaillants, comportant parfois des ouvertures permettant d'en défendre l'accès au moyen de projectiles divers ou en y versant de l'huile bouillante. La terrasse est également équipée d'un foyer pour alimenter un feu permettant de donner l'alerte aux villages du piémont et aux tours voisines.

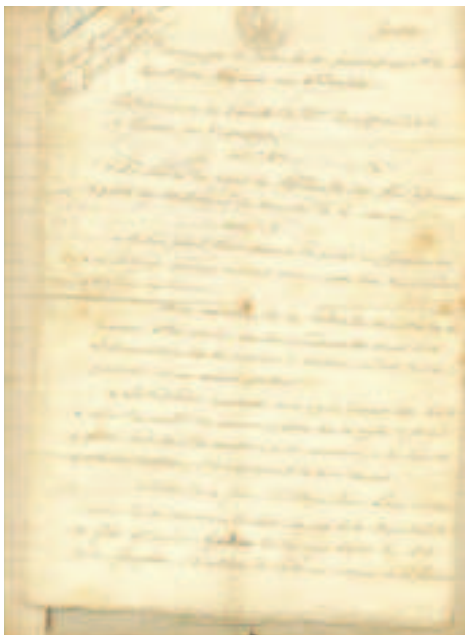
## LES TORREGIANI

I « Torregiani », tel était le nom de ceux qui gardaient les tours ! Ils étaient les sentinelles chargées de veiller à la protection des populations contre les exactions barbaresques. Ils étaient généralement

nommés par l'administration génoise parmi les hommes les plus aptes de la population du village.

C'est ainsi qu'on relève à Ersa la nomination d'un certain Domenico de Urbani q. Antonio Maria de Granaggiolo d'Ersa, chef-gardien de la tour de La Giraglia entre 1720 à 1730. C'est d'ailleurs lui qui construisit le petit oratoire érigé près de la tour.

On retrouve également un acte officiel stipulant que « ....le citoyen Simon Pietro MATTEI, marin, de la Commune d'Ersa du Cap Corse, département du Golo est nommé gardien de la vigie établie sur l'île de La Giraglia... ». L'acte dressé à « Barcaggio de Ersa le 18 prairial de l'an 7<sup>e</sup> de la République une et indivisible » c'est-à-dire dans notre calendrier grégorien le 20 mai 1799. Le citoyen Simon Pierre MATTEI dont on a trouvé par ailleurs qu'il était né à Granaggiolo le 11 septembre 1757, était alors âgé de 41 ans. Nous sommes sous le Directoire et le Général Bonaparte conduisait à cette date la campagne d'Égypte



Les torregiani étaient nourris et entretenus aux frais de la population du village dont ils étaient censés assurer la sécurité.

Les torregiani sont souvent représentés soufflant dans le « Culombu », sorte de conque marine, qui, une fois percée convenablement, permettait d'en émettre un son puissant se propageant sur d'assez longues distances. Elle était surtout utilisée en cas de danger.

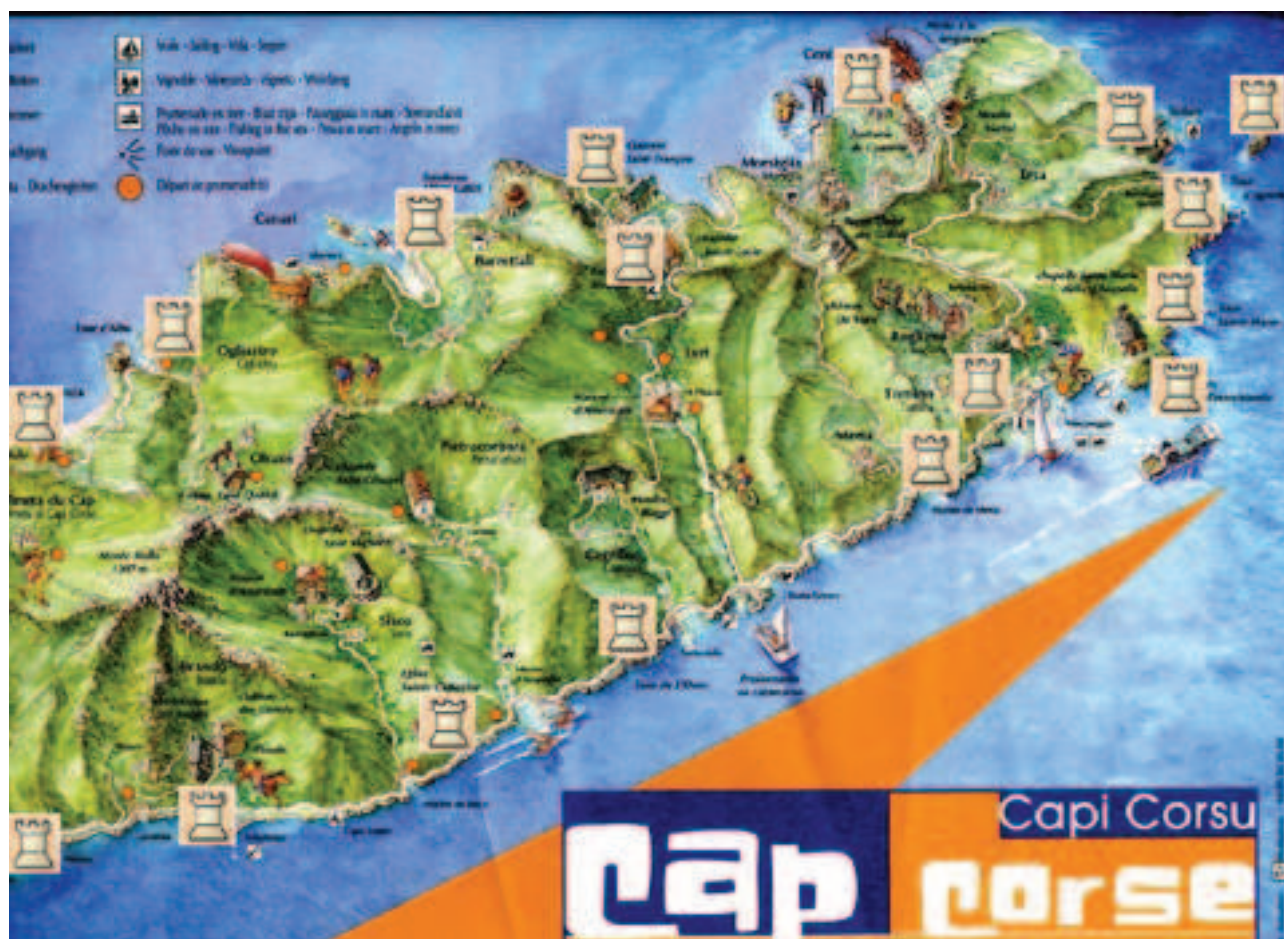


Deux types d'alarmes étaient actionnés en cas d'approche d'un navire suspect. Soit sous forme de signaux de fumée d'un grand feu, soit par le son du « Culombu ». Les Torregiani ayant constaté le danger

allumaient un grand feu et soufflaient dans la conque pour prévenir les tours voisines et les hameaux du village. Les tours étant judicieusement implantées et à portée de vue les unes des autres, il ne fallait que quelques heures pour mettre en alerte la région, voire même toute l'île.

## LES TOURS DU CAP CORSE

Sur plus de cent tours construites sur les côtes de Corse, environ 91 restent encore visibles, en plus ou moins bon état de conservation, 67 étant encore debout. Une bonne vingtaine ceinture le rivage du Cap Corse.



## LES TOURS DISPARUES AU NORD DE BASTIA

Lorsqu'on quitte Bastia par sa sortie Nord pour entamer une randonnée autour du Cap Corse, on ne rencontre pas immédiatement de vestiges de tours génoises. Il en existait cependant trois entre la ville de Bastia et la marine de Miomu, qui ont aujourd'hui totalement disparu. La tour de Toga, qui se situait à la sortie Nord de Bastia a été détruite dans les années 1950-60, dans le cadre de l'urbanisation de ce quartier qui était autrefois un faubourg de Bastia, avec sa forge, ses hauts-fourneaux, son usine Mattei et bien d'autres bâtiments remarquables. La tour était de forme carrée, de dimensions assez imposantes, construite sur un petit tertre en bord de mer qui lui permettait de dominer le port de Bastia.

On ne peut que déplorer également la destruction de la tour de Petranera au cours du XVI<sup>e</sup> siècle sur la commune de San Martinu di Lota, ainsi que celle de Grisgione construite en 1542 sur la même commune



*Derniers vestiges de la tour de Toga*

Aujourd'hui, il faut atteindre Miomu pour rencontrer la première tour de notre périple.

### **LA TOUR DE MIOMU**

La Tour de Miomu, située en tout bord de mer, au cœur de la marine du même nom, a été érigée au XVI<sup>e</sup> siècle. On trouve trace de son existence dans un document daté de l'année 1561. Implantée sur le territoire de la commune de Santa Maria di Lota, elle offre l'image d'un bâtiment remarquablement rénové.

C'est une tour circulaire d'une hauteur de 13 m, à 2 niveaux. Le premier niveau se situe au dessus du cordon qui est très bas par rapport au corps de la tour. La pièce du second niveau donne accès à une terrasse entourée d'une couronne nantie de mâchicoulis et équipée d'une guardiole dont la couverture est en forme de dôme.



*Tour de Miomu*

### **LA TOUR D'ERBALUNGA**

On découvre la tour d'Erbalunga au détour de la route du Cap, à la pointe de cette marine dont bien des artistes peintres ont immortalisé le paysage. Sa silhouette de ruine s'harmonise particulièrement avec la lignée des maisons dont les façades surplombent la mer.



### *Site et tour d'Erbalunga*

C'est une tour circulaire, en partie étêtée, dont la hauteur est estimée à 11m40. La façade au niveau du cordon est effondrée. Elle a été simplement consolidée en son aspect de ruine actuelle et mise en valeur par un éclairage nocturne. Elle était de construction classique à deux niveaux surmontée d'une terrasse, aujourd'hui effondrée.

Implantée sur la commune de Brando, elle fut construite vers 1550, puis très endommagée lors des guerres de Sampiero Corso et enfin totalement détruite en 1558. Elle ne fut reconstruite que vers la fin du XVIe siècle.

Un bâtiment annexe était attenant à sa façade sud, dont on ne découvre plus que les traces.

### **LA TOUR DE SACRU**

Entre Erbalunga et Siscu, on découvre encore les ruines d'une petite tour construite sur le site de Sacru, sur la falaise du promontoire du Cap Sagro, dont le nom est certainement dérivée de celui du site. Construite vers 1570 en pierre, des blocs en jonchent le sol aux alentours. On distingue encore les vestiges de la voûte et du cordon circulaire.

Sa situation remarquable lui permettait d'avoir une vue directe sur Bastia au Sud et sur Siscu au Nord. Vers le large, la vue donne sur l'archipel toscan et sur le canal de Corse. Ce n'est par hasard que non loin de là, en ce point stratégique, le Second Empire a fait ériger un Sémaphore de Marine, aujourd'hui encore en service.



*Vestiges de la Tour de Sacru*



*Vestiges de la Tour de Siscu*

## LA TOUR DE SISCU

De la Tour de Siscu, il ne reste que ruines, à peine visibles sur la falaise qui domine, à 30 m d'altitude, la route de Cap entre la sortie Nord de la marine de Siscu et le site du Manoir Santa Catalina.

Construite vers 1550, elle fut détruite en 1558 lors des guerres de Sampiero Corso, mais reconstruite peu après pour finalement être totalement saccagée par les Génois au XVIII<sup>e</sup> siècle. Seuls quelques blocs de pierre attestent encore de son existence passée.

## LA TOUR DE PETRACORBARA

La Tour de Petracorbara est située sur un piton rocheux à 134 m d'altitude au dessus de la marine d'Ampuglia de cette commune. L'édifice, totalement en ruine comportait également un bâtiment contigu à la tour. On la nomme également Tour d'Acquila du nom du piton rocheux.



*Vue depuis le site du piton d'Acquila*



*Vestiges de l'édifice*

## La Tour de l'OSSE.

Par sa rénovation, remarquablement réalisée en 1980 par la Société Archéologique de Haute Corse avec le concours des Bâtiments de France, la Tour de l'OSSE offre l'image la plus réaliste de ce type d'édifice. Elle est implantée sur le territoire de la commune de CAGNANU, au sud de la marine de PORTICCIOLU, en bordure de la route du Cap.

Sa date de construction se situerait entre 1596 et 1599. La tradition orale relie son appellation au fait que des ossements auraient été découverts sur le site lors de sa construction. C'est une tour circulaire d'une hauteur de 14,20 m à 2 niveaux. Elle comporte une première salle au niveau de la porte d'entrée, surmontée d'une deuxième pièce, donnant accès à une terrasse entourée d'une couronne nantie de mâchicoulis. Elle est dotée d'une citerne.



*Site et Tour de l'Osse*



## La Tour de MERIA

Plus consolidée que rénovée, la Tour de MERIA se situe à l'extrémité Nord de la marine du même nom, entre le rivage et la route départementale D 80.

C'est une tour circulaire d'une hauteur d'environ 10 m, à un seul niveau surmonté d'une terrasse qui devait être entourée d'une ceinture de mâchicoulis. Elle se situe en vue directe du Palazzu situé dans un hameau du piémont, avec lequel la tour pouvait communiquer par des feux, pour inciter les habitants du village à s'y réfugier, en cas d'incursion barbaresque.

Elle a été consolidée par un crépi au ciment n'ayant reconstitué qu'une partie des mâchicoulis. Une vieille carte postale de cette marine nous la montre telle qu'elle était autrefois, en mauvais état mais bien plus harmonieuse.



*La tour de Meria avant rénovation*



*La tour de Meria rénovée*

## La Tour de Macinaghju

Cette tour aujourd'hui totalement disparue se trouvait à l'embouchure du ruisseau de Gioielli à l'entrée sud de la marine de Macinaghju. Le seul vestige qui en témoigne est un tableau en la chapelle Saint Marc



## La Tour de FINOCCHIAROLA

La Tour de FINOCCHIAROLA est implantée sur l'îlot le plus au large de l'archipel du même nom, au Nord-Est du port de MACINAGHJU, qui comporte 3 îlots : Terrana, Mezzana et Finocchiarola. La tour n'est pas accessible, l'îlot étant propriété du Conservatoire du littoral. Tout débarquement y est interdit pour protéger les espèces d'oiseaux marins qui viennent y nicher dont notamment le cormoran huppé ou le goéland d'Audouin. Tout mouillage d'embarcation y est interdit à proximité.

Cette tour, exposée aux grands vents et aux embruns, est en très mauvais état. Elle est de forme circulaire, sans doute à niveau unique et surmontée d'une terrasse. Son côté Nord-Est est en partie effondré. On devine à peine le couronnement et les mâchicoulis.

Au travers d'un journal intime tenu par une demoiselle de Tomino, on apprend que durant l'épidémie de choléra qui sévit à Toulon et Marseille en 1884, les îles Finocchiarola ont servi de lieu de quarantaine aux passagers arrivant à Macinaggio en provenance du continent. Ils étaient tenus d'y séjourner quarante jours, sous des tentes, dans des conditions d'inconfort abominable.



*L'archipel des Finocchiarola*



*La Tour Finocchiarola*

## La Tour SANTA MARIA LA CHIAPPELLA

Située au Nord de MACINAGHJU, en bordure de la rade du même nom, cette tour de première grandeur, de forme circulaire, a la particularité d'avoir été construite en 1548/1549 sur un écueil rocheux au niveau zéro de la mer.

Au cours des guerres de la Révolution, elle a été la cible des canons d'une flotte anglaise commandée par l'Amiral NELSON, qui après avoir tenté en vain de s'emparer de l'île de LA GIRAGLIA, visait à mettre la main sur cette tour. Il dut aussi y renoncer devant la défense héroïque de la garnison commandée par le Capitaine OLETTA qui y laissa la vie.



*L'anse de  
Sainte Marie  
La Chapelle*

*La Tour  
Sainte Marie*



En fait, les boulets anglais ont fendu la tour en deux, laissant apparaître une coupe de l'architecture de l'édifice. Récemment consolidée dans cette configuration, elle laisse apparaître trois niveaux. Au sol la citerne, et aux deux niveaux supérieurs, deux salles, l'ensemble surmontée d'une terrasse couronnée de mâchicoulis et équipée d'une guardiole.

### **La Tour d'AGNELLU**

De forme circulaire, la Tour d'AGNELLU est implantée sur un promontoire rocheux surplombant la mer à 30 m d'altitude. Haute d'environ 10 m, elle est remarquablement bien conservée. On peut y pénétrer et aboutir dans une salle unique surmontée d'une terrasse encore accessible. On y découvre une vue sublime sur l'extrême pointe du CAP CORSE et sur l'îlot de LA GIRAGLIA.

Elle domine l'anse d'AGNELLU, qui fut le repaire du célèbre pirate barbaresque ACARESE, avec lequel, dit-on, les autochtones avaient conclu un pacte de coexistence pacifique. Après une razzia infructueuse, mais sanglante de part et d'autre, le pirate s'était engagé à laisser en paix les villages voisins, en échange de la concession de cet abri.



*Pointe d'Agnellu*



*Tour d'Agnellu*

### **La Tour de LA GIRAGLIA**

Parmi les Tours du littoral du CAP CORSE, c'est assurément l'édifice le plus important.

L'îlot de LA GIRAGLIA constitue le prolongement septentrional du CAP CORSE. Situé sur la commune d'ERSA au Nord des marines de BARCAGGIO et de TOLLARE, distant d'environ 1,2 à 2 milles nautiques de la côte (soit 2 à 2,5 km), cet îlot long d'environ 800 m, large en moyenne de 50 m s'élève à plus de 60 m au dessus de la mer. Il est exposé à tous les vents, d'accès difficile, isolé par les tempêtes une bonne partie de l'année. Il marque le passage obligé pour tous les navires allant d'un rivage à l'autre de la Corse, de la mer Méditerranée à la mer Tyrrhénienne.



*L'Île de La Giraglia*



*La Tour de La Giraglia*

Le caractère stratégique du site n'échappe pas aux génois qui dès 1551 projettent d'y construire une tour importante. La décision de construction n'intervient qu'en 1573. La construction est longue et laborieuse. Aux difficultés naturelles d'accès, s'ajoutent des attaques des Turcs sur le chantier et d'innombrables contestations entre le surintendant à la construction, ses partenaires et les populations, réticentes à payer l'impôt levé pour la construction. La tour est finalement achevée en 1585.

C'est une construction importante, du type carré, à plusieurs étages, destinée à abriter une petite garnison constituée au minimum d'un chef, d'un bombardier et de deux soldats. Elle est dotée de deux pièces d'artillerie et de mousqueterie.

Quelque peu tombée en désuétude au XVIII<sup>e</sup> siècle, La Révolution puis NAPOLÉON 1<sup>er</sup> inquiets des incursions de la flotte anglaise sur les côtes de CORSE, l'avaient faite rénover et y avaient installé une garnison sous le commandement de Pasquale BONAVITA. Après une brillante épopée de corsaire au service des rois LOUIS XV et LOUIS XVI, durant laquelle il s'était illustré contre les Anglais aux Antilles puis lors de la guerre d'indépendance des Etats Unis d'Amérique, Pasquale BONAVITA avait pris sa retraite en son village natal d'ERSA peu avant la Révolution. La reprise des conflits avec les Anglais l'avait conduit à se voir confier la défense de l'île de LA GIRAGLIA. Avec ses canonnières, l'ancien corsaire s'y illustra en repoussant, au cours de l'été 1794, les assauts de la flotte anglaise de NELSON. L'illustre amiral venait de s'emparer de la place de CALVI après un siège au cours duquel il avait perdu son œil droit. Il convoitait l'île de LA GIRAGLIA qui lui aurait offert un point d'observation stratégique en Méditerranée. On a vu comment, furieux de ses déboires devant LA GIRAGLIA, NELSON se défoula en bombardant la Tour de SANTA MARIA LA CHIAPPELLA.

La tour est aujourd'hui en bon état de conservation, entretenue par le Service des Phares et Balises de la Direction Départementale d'Équipement, qui l'utilise comme bâtiment annexe du phare. On ne peut malheureusement pas y accéder, tout débarquement sur l'île étant interdit.

**La Tour de TOLLARI** La Tour de TOLLARI est de forme circulaire, construite au bord de la mer sur une pointe rocheuse en la marine du même nom sur la commune d'ERSA. Elle comporte deux niveaux intérieurs et une terrasse.

Une carte postale datant du début des années 1900 la montre en intégralité, coiffée de mâchicoulis et équipée d'une guardiole aménagée sur la terrasse. Elle révèle une tour d'une hauteur significative, aux proportions harmonieuses. Seuls quelques mâchicoulis semblent s'être effondrés. On retrouve cette même forme sur une photographie prise dans les années 1930.



*La Tour dans sa configuration ancienne*

C'est précisément peu après que cette photo ait été prise que les mâchicoulis et la guardiole, menaçant ruine et constituant danger, ont été purement et simplement démolis. Toutes les photos prises dans les années 1950-60 révèlent une forme étêtée, assez disgracieuse dans ses proportions. Cependant l'aspect des vieilles pierres était demeuré intact.



*La Tour après destruction du couronnement et des mâchicoulis*

C'est dans les années 1970 que la Tour de TOLLARI, concédée en maison d'habitation, a fait l'objet d'une rénovation qui ne s'avère pas du meilleur goût.



*La Tour revêtue de l'affreux crépis au ciment*

Crépie purement et simplement au ciment, sans que sa partie supérieure n'ait été reconstituée, elle n'a pas retrouvé son aspect d'antan, au grand désespoir des habitants de cette marine, très attachés au patrimoine de leur hameau.

### **La Tour de Monte Grosso**

On ne retrouve aucun vestige de cette tour qui, selon un inventaire dressé en 1617, était érigée sur le sommet de la pointe Monte Grosso entre la Marine de Tollari et le Port de Centuri. C'est précisément en cet emplacement que le Second Empire a fait ériger le Sémaphore de la Marine Nationale connu sous le nom de Monte Grosso, aujourd'hui sémaphore du Cap Corse.

La construction du sémaphore a vraisemblablement éradiqué tous vestiges de cette tour, qui devait assurer autrefois la continuité visuelle entre la Tour de La Giraglia et la côte occidentale.

*Monte Grosso actuellement site du Sémaphore*



## La Tour de CENTURI

La Tour de CENTURI, de forme circulaire se situe par le travers de la passe d'entrée du port de CENTURI. Elle est malheureusement en ruine. Il ne reste pratiquement que son embase, la partie supérieure de l'édifice s'étant effondrée ou ayant été démolie, menaçant ruine. Le site est facilement accessible depuis le port de CENTURI, par ailleurs fort pittoresque.



*Tour de Centuri*

## La Tour de PINO ou du SCALU

La Tour de PINO ou plus exactement du SCALU, du nom de la marine du même nom de cette commune, est un ouvrage circulaire, construit au début du XVI<sup>e</sup> siècle sur un petit promontoire dominant la petite marine et l'ancien couvent franciscain SAN FRANCESCO.



Dans son ouvrage « Histoire du Cap Corse » parue en 1923, Camille PICCIONI <sup>3</sup> relate que le pirate barbaresque MAMMI CORSU, renégat originaire de PINO y débarque en 1560 pour opérer une razzia sur son village natal. Le père supérieur du couvent se rend à sa rencontre pour lui faire entendre raison et le persuader de la honte qu'il aurait à piller le village et le couvent où il avait appris à lire, écrire et compter. Impressionné par le discours, MAMMI CORSU épargne PINO, mais se porte sur MORSIGLIA puis sur CENTURI pour y commettre ses exactions, avant que les troupes du seigneur NEGRONI de ROGLIANO n'accourent au secours des populations que MAMMI CORSU s'apprêtait à réduire en esclavage.

La Tour est aujourd'hui partiellement en ruine. Sa partie basse est intacte. Des superstructures, il ne subsiste qu'une partie des murs avec des vestiges de mâchicoulis.

## La Tour de GHJOTTANI

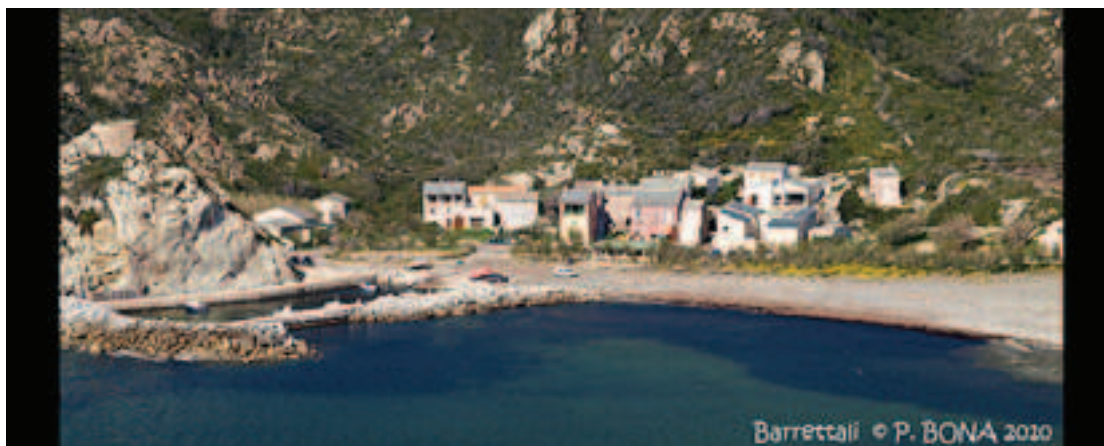
La Tour de Ghjottani, de forme circulaire se situe sur un petit promontoire rocheux dominant le petit port de cette marine située sur la commune de Barrettali. Il n'en reste que le soubassement sur une hauteur variant de 1 à 5 m.

Il semblerait qu'un édifice datant de la période médiévale existait bien avant le programme de construction

• • • • •

<sup>3</sup> - Camille PICCIONI « HISTOIRE DU CAP CORSE » parue en 1923 réédité récemment chez Lavauzelle

des tours génoises, construit par les seigneurs cap corsins, et dont les génois auraient utilisé les structures existantes.



### **LA TOUR D'ALBU**

La Tour d'Albu se situe près de la petite marine du même nom sur la commune d'Ogliastro. Souvent appelée « Torra del Greco », elle fut construite en 1562, mais totalement détruite en 1588 lors d'un raid barbaresque d'Hassan Pacha à la tête d'une flotte pirate de 11 galères. La communauté d'Ogliastro fut mise à sac et nombre de ses habitants emmenés en esclavage. La Tour ne fut reconstruite que vers 1626, après de longs palabres entre les habitants des communautés d'Ogliastro et d'Olcani.



C'est une tour circulaire d'une hauteur modeste d'environ 9,50 m, située au sud d'une plage de galets noirs. Elle a fait l'objet d'une consolidation en 1982. Elle ne comporte qu'un seul niveau débouchant sur une terrasse entourée d'un couronnement avec des mâchicoulis. On y devine les vestiges d'une guardiole. On accède directement au niveau supérieur par un escalier extérieur. Le soubassement devait sans doute abriter une citerne.

### **LA TOUR DE NONZA**

Cette tour de première grandeur n'est pas à proprement parler une « Tour Génoise ». Elle ne fut construite en effet qu'en 1760 sur ordre de Pasquale Paoli sur le site d'un ancien château médiéval, qui avait été détruit par les Génois au XVe siècle.

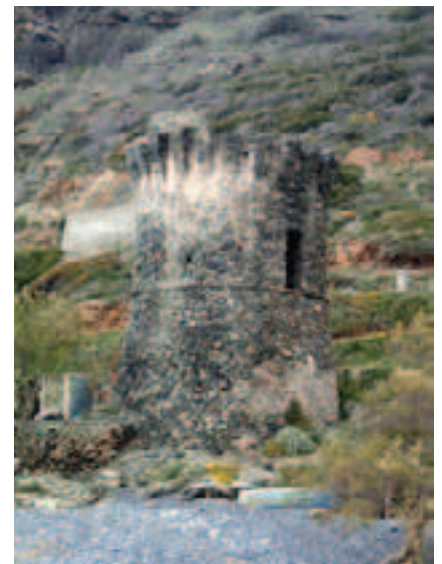
C'est une tour carrée de dimensions imposantes, aux angles arrondis, construite sur un piton rocheux dominant le village et surplombant le rivage par une falaise vertigineuse. Elle a fait l'objet d'un vaste programme de rénovation en 1969, ayant consisté en des travaux de restauration extérieure et la reconstruction des 3 échauguettes, petits ouvrages construits en encorbellement aux angles de la tour, destinés à abriter un guetteur en lui offrant la vue et des angles de tirs sur un large horizon.



Sous les guerres paolines, elle fut en 1768 le siège de l'exploit militaire d'un certain Jacques Casella qui, abandonné par ses hommes, défendit à lui seul la tour attaquée par les troupes du général français Grand-Maison, avant de se rendre étant à court de munitions. Lorsque l'officier français lui demanda où était le reste de sa troupe, il répondit fièrement « La voilà toute en moi ».

### **LA TOUR DE NEGRU**

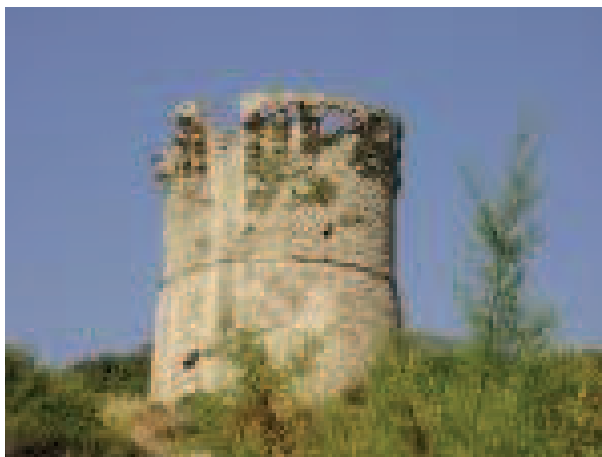
Construite en 1559, la Tour de Negru se situe à la petite marine du même nom sur la commune d'Olmeto-di-Capo-Corso. L'édifice est demeuré intact de sa base à sa terrasse. C'est une petite tour d'une hauteur d'environ 10 m dont seuls quelques mâchicoulis ont été arasés.



### **LA TOUR DE FARINOLE (FERINGULE)**

Construite en 1562, la Tour de Faninole est une construction circulaire d'une hauteur d'environ 11 m. Elle se situe en surplomb de la marine de la commune de Farinole. Elle ne comporte qu'un niveau au dessus du soubassement, accédant à la terrasse entourée d'un couronnement avec mâchicoulis.

Bien que debout de la base au couronnement, elle se dégrade et les mâchicoulis tendent à s'effondrer. Son état de délabrement contraste avec l'aspect pimpant d'une résidence de bord de mer.<sup>3</sup>



### **LES TOURS D'HABITATION ET DE REFUGE**

Il existe bien d'autres tours dans le Cap Corse, construites à l'écart du littoral, le plus souvent dans les hameaux du piémont. On en rencontre dans tous les villages : BRANDO, SISCO, CAGNANU, LURI, MERIA, TUMINU, ROGLIANU, Ersa, CENTURI, MURSIGLIA, PINO, BARRETTALI, OGLIASTRO, ETC.

Ces tours n'avaient pas la même vocation que les tours littorales. Le plus souvent de forme carrée ou rectangulaire, elles sont contigües à des maisons d'habitation, appartenant généralement à des notables. Elles servaient à accueillir les populations des hameaux qui y trouvaient refuge lors des incursions barbaresques.

Ces tours sont généralement en bon état de conservation et souvent habitées.



A Ersa, la plupart des hameaux du piémont disposaient d'une telle tour : Granaggiolu, Botticella, Gualdo,

Cocincu, Poggio, dont ne subsistent que celles de Gualdo et Poggio. Celles de Granaggiolu et Cocincu se sont effondrées. Celle de Botticella se serait fondue dans la rénovation de la maison des nobles Dominici-Urbani.



*Gualdo et sa tour*



*La tour de Poggio*



*C'était la tour de Granaggiolu Vue ancienne de Cocincu avec existence de la tour*

### **La Tour de SÉNÈQUE (ou de la SENECA)**

Une seule tour érigée à l'intérieur des terres avait sans doute même vocation de guet et d'alerte que les tours du littoral. Il s'agit de la Tour de SÉNÈQUE construite sur la commune de LURI, sur un piton au Sud du Col de SANTA LUCIA qui ouvre la communication entre les versants Est et Ouest du CAP CORSE.

C'est une tour de forme circulaire, construite au milieu d'une enceinte de forme irrégulière. L'origine de l'édifice reste mystérieuse. Selon Marie-Lucie CERVONI <sup>4</sup>, la construction était à l'origine un des châteaux des seigneurs du Cap Corse, construit au XII<sup>e</sup> siècle, mentionné sous le toponyme CASTELLU DE LI MOTI. On garde des traces écrites de cette toponymie jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, époque du partage de la seigneurie des DA MARE. D'où provient donc le toponyme Tour de SÉNÈQUE ? Certes le célèbre philosophe romain fut exilé en Corse de l'an 41 à l'an 49 de notre ère. Mais il n'est nullement prouvé que son lieu d'exil se situe à LURI. En fait l'appellation de cette tour ne devrait rien à SÉNÈQUE, mais trouverait son origine dans le fait qu'elle dépendrait de la PIEVE DE LA SENECA. On relève d'ailleurs le toponyme « Pieve puis Canton di Seneca » dans le Plan Terrier 1785-1794, à l'époque où le département de la Corse du Nord portait la dénomination de Département du Golo. Le toponyme disparaîtra en 1829 suite à une ordonnance de Charles X décrétant que les cantons porteront désormais le nom de leur chef-lieu. Le canton du nord du Cap Corse prit ainsi tantôt le nom de Canton de Luri, tantôt celui de canton de Rogliano, avant de recevoir, lors de la nouvelle bi-départementalisation, l'appellation de canton de Capu Biancu, avec son chef-lieu à Rogliano.

• • • • •

4 Marie-Lucie CERVONI, Achille MONTI et Antoine PIERETTI « LURI Chemin d'une histoire » Editions Alain Piazzola



Pour en revenir à la «*TOUR DE LA SENECA*», il se pourrait qu'elle ait été inexistante dans l'architecture initiale du *CASTELLU DE LI MOTI* et n'ait été érigée qu'au XVI<sup>e</sup> siècle sur les ruines du château. Quoi qu'il en soit, elle se situe en un point stratégique, d'où on peut imaginer qu'elle ait permis, lors des incursions barbaresques, de servir de relais de transmission des alertes entre les rivages occidentaux et orientaux du CAP CORSE.

L'édifice est aujourd'hui accessible, à partir du Col de Santa Lucia, par une piste puis un sentier balisé. On y découvre une vue sublime sur les deux versants du Cap Corse.



Ainsi s'achève ce circuit des TOURS GÉNOISES DU CAP CORSE. Elles constituent véritablement un élément essentiel de notre patrimoine cap corsin.

Pour terminer, tordons le cou à un « on-dit » totalement erroné, selon lequel les tours carrées auraient été construites par les Pisans et les tours rondes par les Génois. Il est vrai que la RÉPUBLIQUE MARITIME DE PISE se voit confier par la PAPAUTÉ l'administration de la CORSE en 1077, début d'une période des plus heureuses et paisibles dans l'histoire de la Corse. Les Pisans s'y révèlent surtout de remarquables bâtisseurs d'églises et de couvents, mais aucunement de tours. C'est en 1284, battus à la bataille navale de LA MELORIA, qu'ils doivent s'effacer en CORSE devant la RÉPUBLIQUE DE GÈNES. Mais ce n'est qu'à l'orée du XVI<sup>e</sup> siècle que les Génois, devant les exactions barbaresques, lancent leur programme de construction de tours de guet, qu'elles soient rondes ou carrées.

Claude CAZEMAJOU-PIZZINI

© Juin 2011



*Au restaurant, les convives s'ingénient à localiser chacune des tours génoises décrites au cours de la conférence sur une carte disposée devant chaque convive.*

*Après le repas, nous n'avons pu effectuer le programme prévu (visite de la Marine de Tollare), l'accès par bus n'étant pas possible. Cependant, grâce à la gentillesse de notre chauffeur, nous sommes allés jusqu'au Moulin MATTEI d'où la vue est toujours aussi magnifique. Le retour sur Pietranera s'est ensuite effectué par la route du Cap, avec arrêt à Erbalunga, le temps de découvrir ou redécouvrir ce petit port si pittoresque.*



## **MARDI 21 JUIN 2011**

*Pour ceux qui ont eu la possibilité de terminer la 7<sup>ème</sup> Consulte en participant à cette visite très spéciale, ce fut un vrai moment de bonheur !*

*Au travers de l'histoire des traditions et des croyances, nous sommes allés à la découverte de l'âme corse, restant ainsi pleinement dans le thème de notre manifestation.*

*En partant de la Place St Nicolas vers le quartier de « Terra Vecchia », notre guide a évoqué entre autres les symboles de l'occi, du signe des cornes ou des petits pains qui servent à repousser le mauvais sort. Nous avons longé la rue Napoléon (ex rue Saint Roch) les Cahmps Elysées de l'époque.*

*Arrivés à la Chapelle Saint Roch, nous avons pu admirer le parvis qui représente l'astre*

de la lumière. C'était une chapelle de confréries, donc sans registres, avec de magnifiques boiseries dont une porte secrète qui dissimule un confessionnel: il permettait aux belles dames de la bourgeoisie bastiaise de venir confesser leurs pêchés sans qu'on puisse les voir.



*Confessionnal caché dans les menuiseries*

***Cette chapelle Saint Roch a été un haut lieu historique de Bastia puisque c'est là que fût déclaré le Parlement Anglais en 1793.***

*Nous sommes ensuite passés par la Fontaine des Sortilèges où la jeune fille abordée par un homme ne devait pas en boire l'eau.*

*Une porte ouverte nous a permis d'admirer une relativement bien conservée ornant le*



*plafond telle qu'on les trouve dans la plupart des palais de Bastia.*

*Par la pittoresque rue du Pontetto nous sommes arrivés au quartier Saint Joseph, puis à l'ancien Palais des Gouverneurs qui vient d'être rénové et abrite le Musée de Bastia.*

*Ce Palais est le symbole de la domination politique, économique et commerciale gènoise. Nous étions donc arrivés au quartier de la Citadelle « Terra Nova », d'où on a une vue extraordinaire sur le port.*

*Passant par la rue de la « Chjiappa », rue datant du 18<sup>ème</sup> siècle, notre guide nous a donné l'explication de ce nom: c'est celui d'une pierre. Le système fiscal gènois étant très*



